



Agence Nationale pour les Chèques Vacances

Etude du dispositif jeunes ANCV / CGET

Rapport final

(version du 28/12/2018)

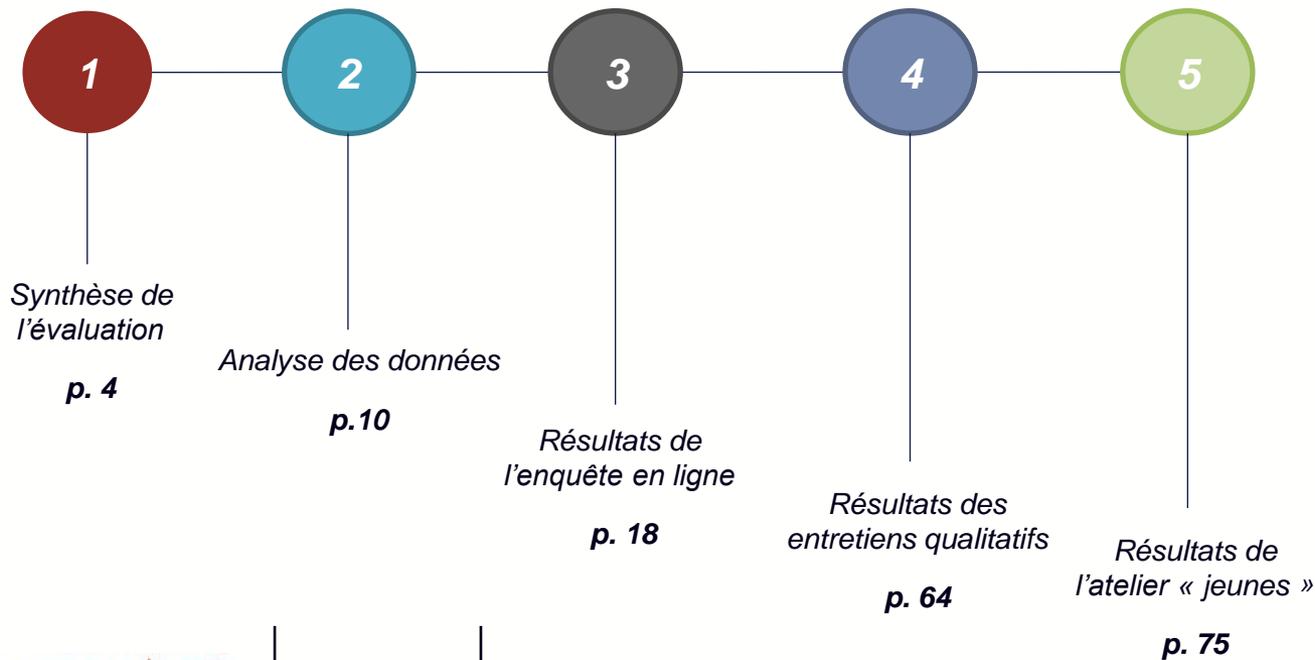


Sommaire

Ce document constitue le rapport final de l'évaluation du dispositif d'aide au départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, réalisé pour l'ANCV et le CGET.

Il présente une synthèse de l'évaluation (1) ; les analyses des bilans et données 2016-2018 (2) ; les résultats de l'enquête en ligne auprès des porteurs de projet (3) ; la synthèse des entretiens auprès de porteurs de projets et d'institutionnels (4) ; la restitution de l'atelier du 21 décembre avec les jeunes bénéficiaires (5).

Il se structure de la manière suivante :





1. Synthèse de l'évaluation

Constats sur l'atteinte des objectifs

- Favoriser le départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans qui en sont exclus

Le public accompagné est jeune (essentiellement de 16 à 22 ans) et laisse une large place aux primo-partants (50%)
75% des séjours sont encadrés



- Favoriser les séjours européens

60% de voyages européens



- Systématiser l'implication des jeunes dans les différentes phases d'élaboration et de mise en œuvre de projets à vocation socio-éducative

Près de 75% des projets font l'objet d'au moins 6 séances de préparation
68% des séjours font l'objet d'action d'autofinancement



- Valoriser la mixité dans la réalisation des projets

La parité en termes de bénéficiaires est respectée
Plus de 70% des séjours sont mixtes



- Favoriser le renouvellement des porteurs de projets (PDP) et la représentation territoriale

Le taux de renouvellement des PDP est important : 65% des PDP n'ont été financés que pour une année
En 2018, 27 départements (sur 35 éligibles) ont fait l'objet d'au moins un projet retenu
Des porteurs de projet fidélisés qui représentent une part importante des projets financés (7% de PDP financés sur les 3 années représentent 27% des projets)



Synthèse des résultats de l'enquête en ligne

L'analyse de l'enquête en ligne témoigne d'une satisfaction forte de la part des porteurs de projet (PDP) sur les 5 axes d'analyse du questionnaire.

1. Caractéristiques des PDP

Des PDP aux interventions généralistes accompagnant principalement des jeunes scolarisés

Des activités d'aide au départ en vacances, support d'un accompagnement socio-éducatif et faisant l'objet de co-financements

2. Les activités d'aide au départ en vacances

3. L'utilisation du dispositif

Des PDP familiarisés avec le dispositif, qui jugent le financement ANCV/CGET indispensable mais en valorisent peu les bilans

Un dispositif qui répond aux besoins des jeunes, qui est cohérent avec les projets sociaux des PDP et qui témoigne d'une large satisfaction

4. La perception du dispositif

5. Les impacts du dispositif

Un dispositif qui incite à inscrire la thématique vacances chez les PDP, satisfait les jeunes et a des impacts positifs sur le bien être, la découverte de l'ailleurs et les liens sociaux

Les impacts majeurs du dispositif



Le dispositif a permis de développer l'activité vacances en augmentant le nombre de personnes aidées

87 %

D'accord / Tout à fait d'accord



Le dispositif a permis de consolider les relations entre le PDP et le participant au séjour

95 %

D'accord / Tout à fait d'accord



Le dispositif a permis de cibler des fragilités chez le jeune bénéficiaire

84 %

D'accord / Tout à fait d'accord



Le dispositif a permis de repérer des compétences particulières chez les jeunes pour la quasi-totalité des PDP

97 %

D'accord / Tout à fait d'accord

Synthèse des entretiens Porteurs de Projets



Articulation avec les activités des PDP

- **Un appui transversal aux activités des PDP** : le départ en vacances se place au cœur de nombreuses missions d'accompagnement et réflexions menées par les porteurs ;
- **Un dispositif intégré au parcours des bénéficiaires** : le départ en vacances est soit un moyen de fidéliser les publics, soit un moyen d'engager de nouveaux publics.



Principaux bénéfices

- **Une mobilité émancipatrice pour les bénéficiaires** : le dispositif permet un travail durable et l'évocation de thématiques parfois difficilement abordables avec les bénéficiaires.



Bilan des actions

- **Un dispositif ancré parmi les « outils d'action » des PDP**, renouvelé d'années en années ;
- **Une mobilisation et autonomisation des jeunes** tout au long de la procédure d'appel à projets (mise en place d'échéancier, réalisation de budget, démarchage commercial, rédaction des bilans) ;
- **Un suivi post-départ constant mais léger** : bilan photos, questionnaires auprès des parents.



Pistes d'amélioration

- **Simplifier les modalités de versements financiers** et permettre un meilleur pilotage des projets : type de versement, échéances de versement ;
- **Accroître la capacité d'anticipation des PDP** afin d'assurer un suivi plus en amont des bénéficiaires : réduction des délais des commissions, mise en place de conventions pluriannuelles, etc.

Synthèse des entretiens institutionnels



Articulation des acteurs

- **Un rôle de relais d'information** : diffusion de l'appel à projets auprès d'un échantillon d'acteurs pertinents mais réduits, peu renouvelé d'années en années ;
- **Une dispositif perçu comme complémentaire des autres missions politiques de la ville**, mais peu porté par les acteurs institutionnels départementaux.



Procédures

- **Un accompagnement séquencé, rythmé par les différentes phases de l'appel à projet** : diffusion de l'appel à projets par mail, accompagnement au besoin des demandeurs, et communication des résultats ;
- **Un faible connaissance des retours et bilans** des actions réalisées.



Principaux bénéficiaires

- **Un dispositif articulable avec d'autres dispositifs et actions** (mobilité européenne, autonomisation, « empowerment ») et **mobilisable tant en début qu'en fin d'accompagnement** des jeunes ;
- **Une autonomisation progressive des PDP** : intégration du dispositif au sein de l'activité des structures bénéficiaires et capitalisation d'années en années permettant une amélioration qualitative de l'accompagnement et des projets.



Pistes d'amélioration

- **Augmenter la lisibilité de la procédure** d'appel à projets afin d'améliorer la capacité d'anticipation des PDP et d'assurer un véritable suivi des bénéficiaires ;
- **Définir des indicateurs de définition de projet et de bilan plus pertinents** : indicateurs qualitatifs, outils de suivi, etc ;
- **Intégrer le dispositif avec d'autres dispositifs de mobilités.**

Pistes d'évolution identifiées par les acteurs



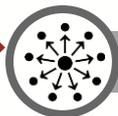
Objectifs et publics

- Renforcer le renouvellement des porteurs de projet sur le territoire
- Maintenir un accompagnement des 16-18 ans
- Inciter et valoriser l'importance de la mixité des séjours



Procédures

- Mettre en visibilité l'appel à projets le plus tôt possible et via une pluralité de canaux
- Simplifier les modalités de versements financier et encourager la prise en charge des coûts de séjour des encadrants
- Renforcer le caractère qualitatif des indicateurs de suivi
- Renforcer l'évaluation du dispositif à l'échelon des territoires



Partenariats et diffusion

- Créer des espaces communautaires, à l'échelle territoriale ou nationale sur les réseaux sociaux pour échanger entre jeunes
- Elargir les partenaires à d'autres institutionnels départementaux pour diffuser le dispositif, accroître l'effet levier et les cofinancements
- Mettre en place un partenariat avec l'éducation nationale et favoriser les projets courts pour les vacances scolaires en dehors des périodes d'été
- Mettre en place des partenariats avec des entreprises ou des collectivités pour favoriser l'insertion professionnelle et permettre un meilleur autofinancement des projets « vacances »
- Améliorer l'articulation CDAS / DDCS notamment dans la promotion, la sélection et l'évaluation a posteriori des projets



2. Analyse des données 2016-2018

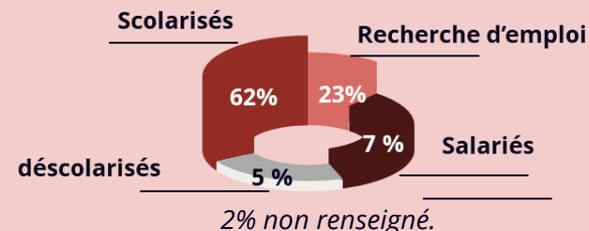
Les bénéficiaires

Age*



- Des bénéficiaires qui correspondent à la cible
- Une recentrage des bénéficiaires autour des 18-21 ans depuis 2017

Situation sociale*



Une augmentation par rapport à 2016 des jeunes scolarisés compte-tenu de l'augmentation de la part de jeunes de - 18 ans

6 611 Bénéficiaires

2016-2018

Une mixité globalement respectée mais qui masque des écarts selon les séjours

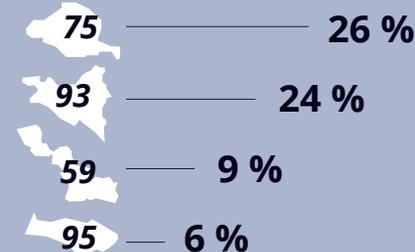


Genre*



Un dispositif qui favorise les primo-partants

Rapport aux vacances*

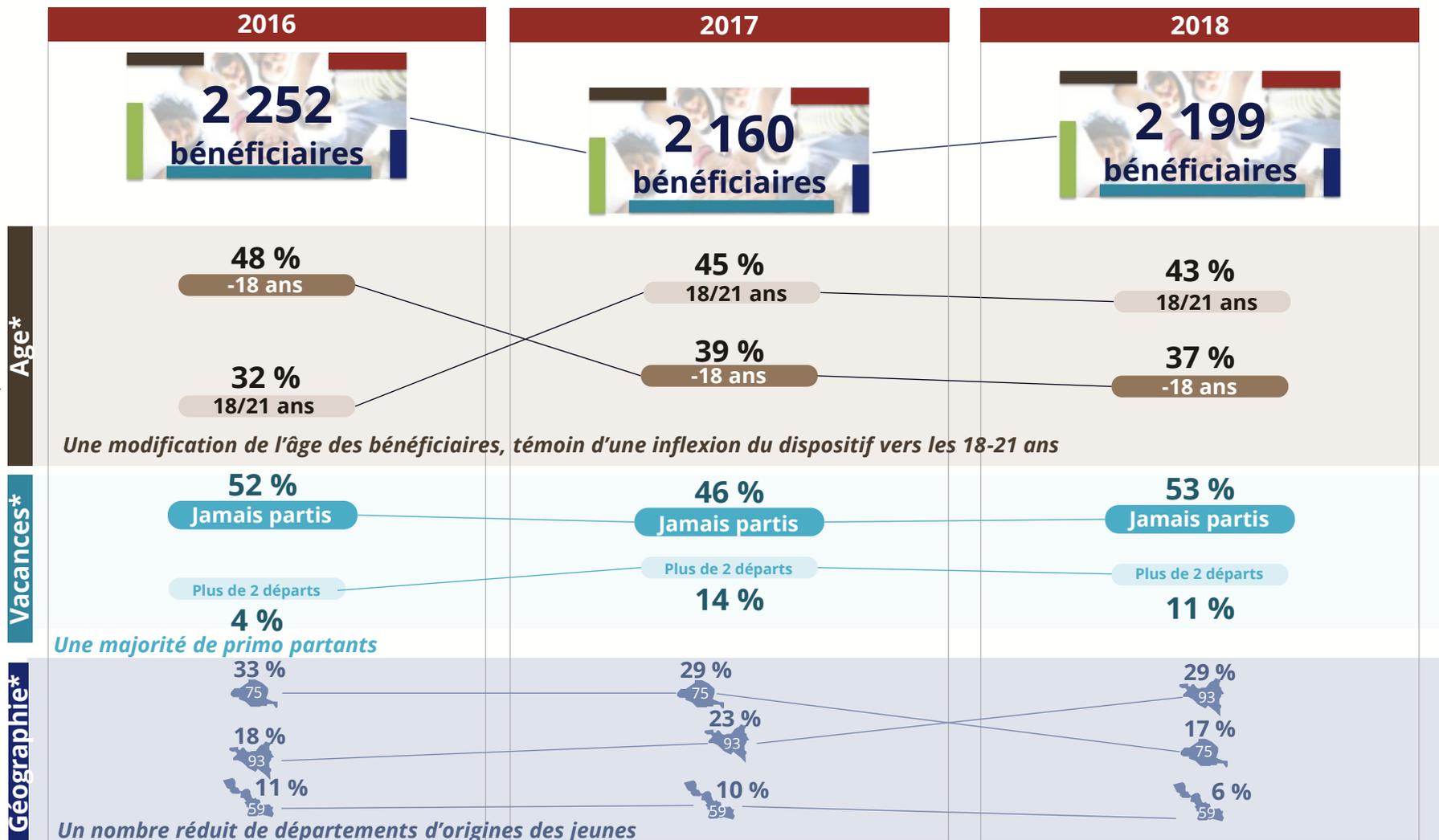


- Des jeunes de 33 départements ont effectivement bénéficié du dispositif
- 66% des jeunes sont issus de 4 départements

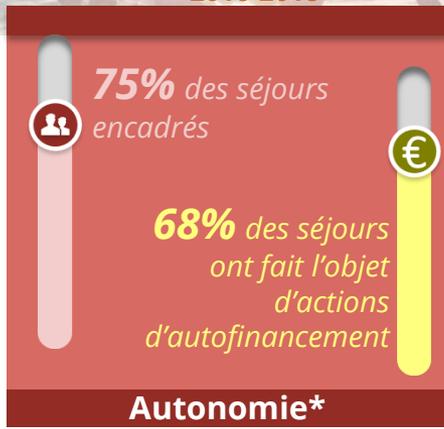
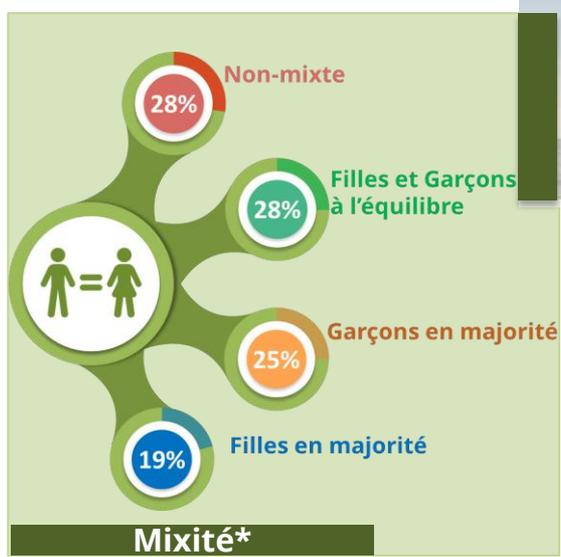
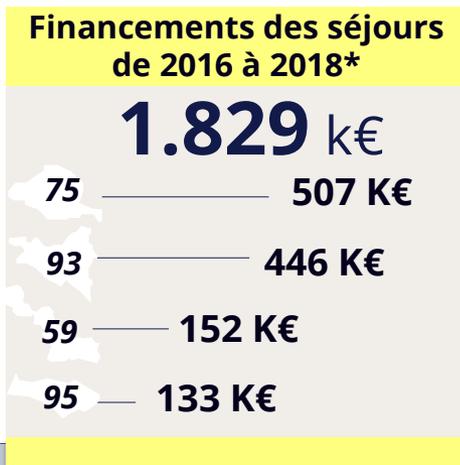
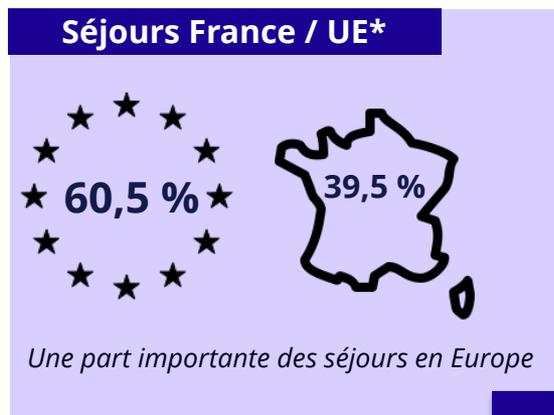
Géographie*

Les bénéficiaires

Evolutions saillantes

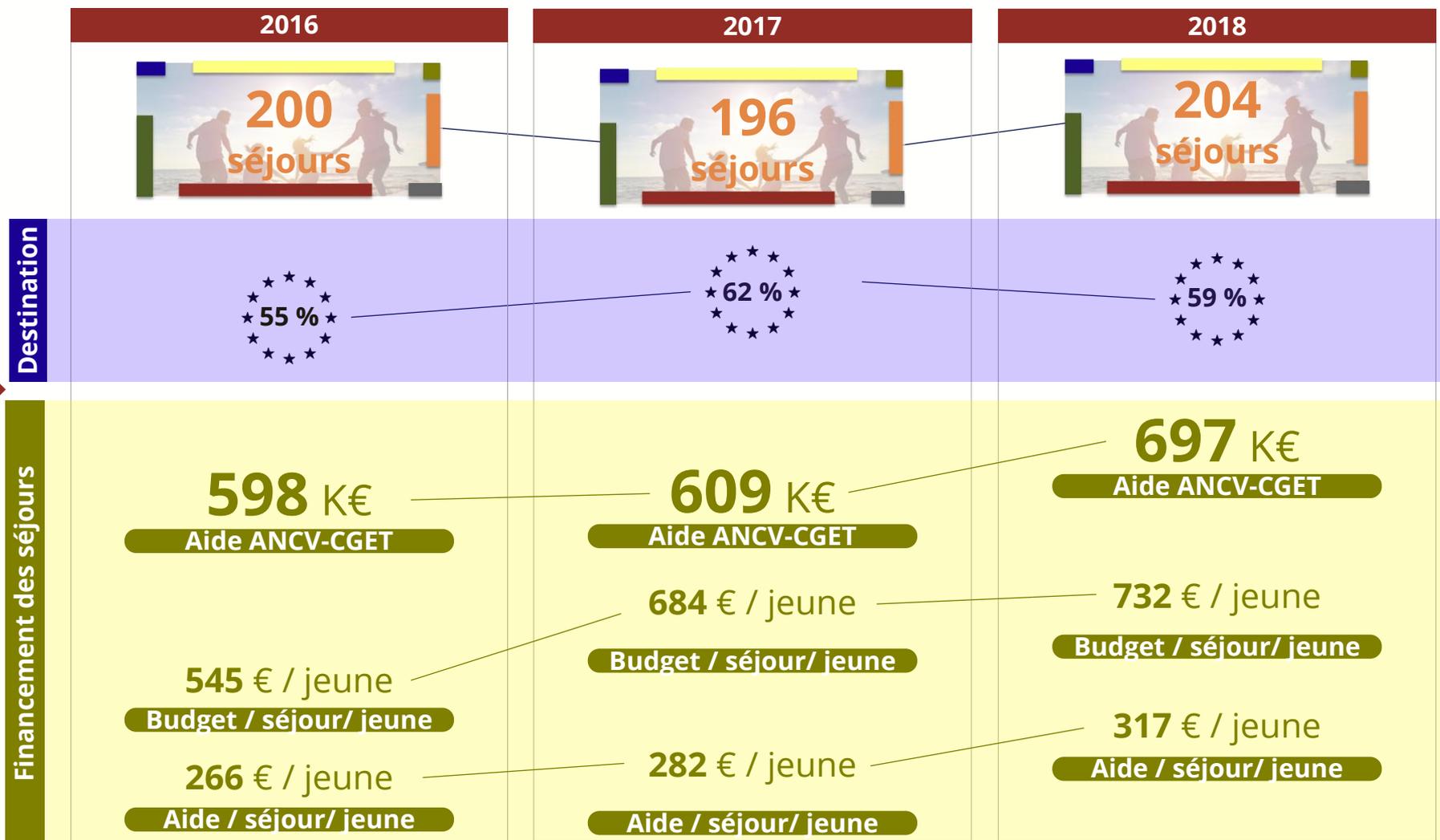


Les séjours

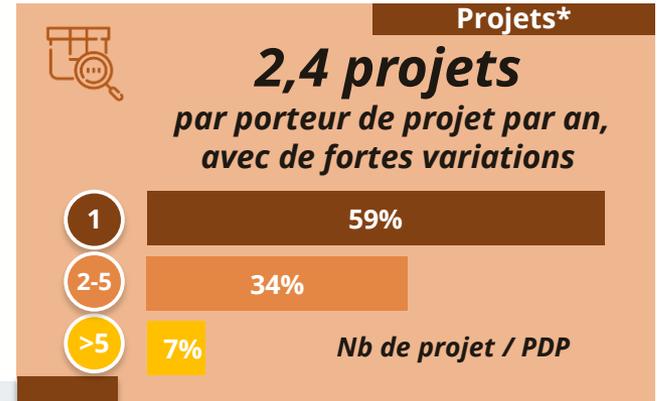
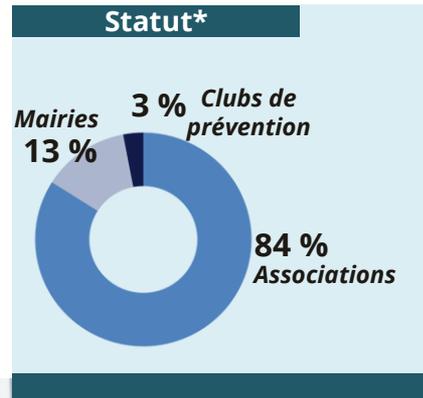
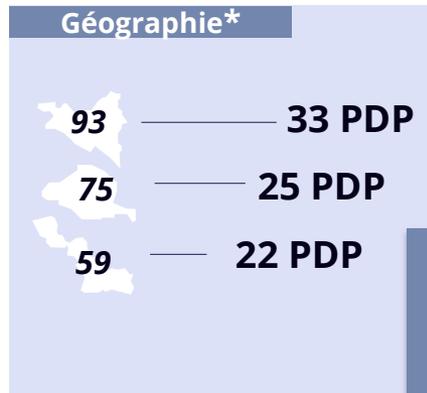


Les séjours

Evolutions saillantes



Les porteurs de projets



298
Porteurs de projets
2016 à 2018

1 PDP a bénéficié de 59 projets financés entre 2016 et 2018

65 PDP ont été bénéficiaires 2 années consécutives (28%)

16 PDP (7%) ont été bénéficiaires lors des 3 années d'études et représentent 27% des projets

Stabilité*

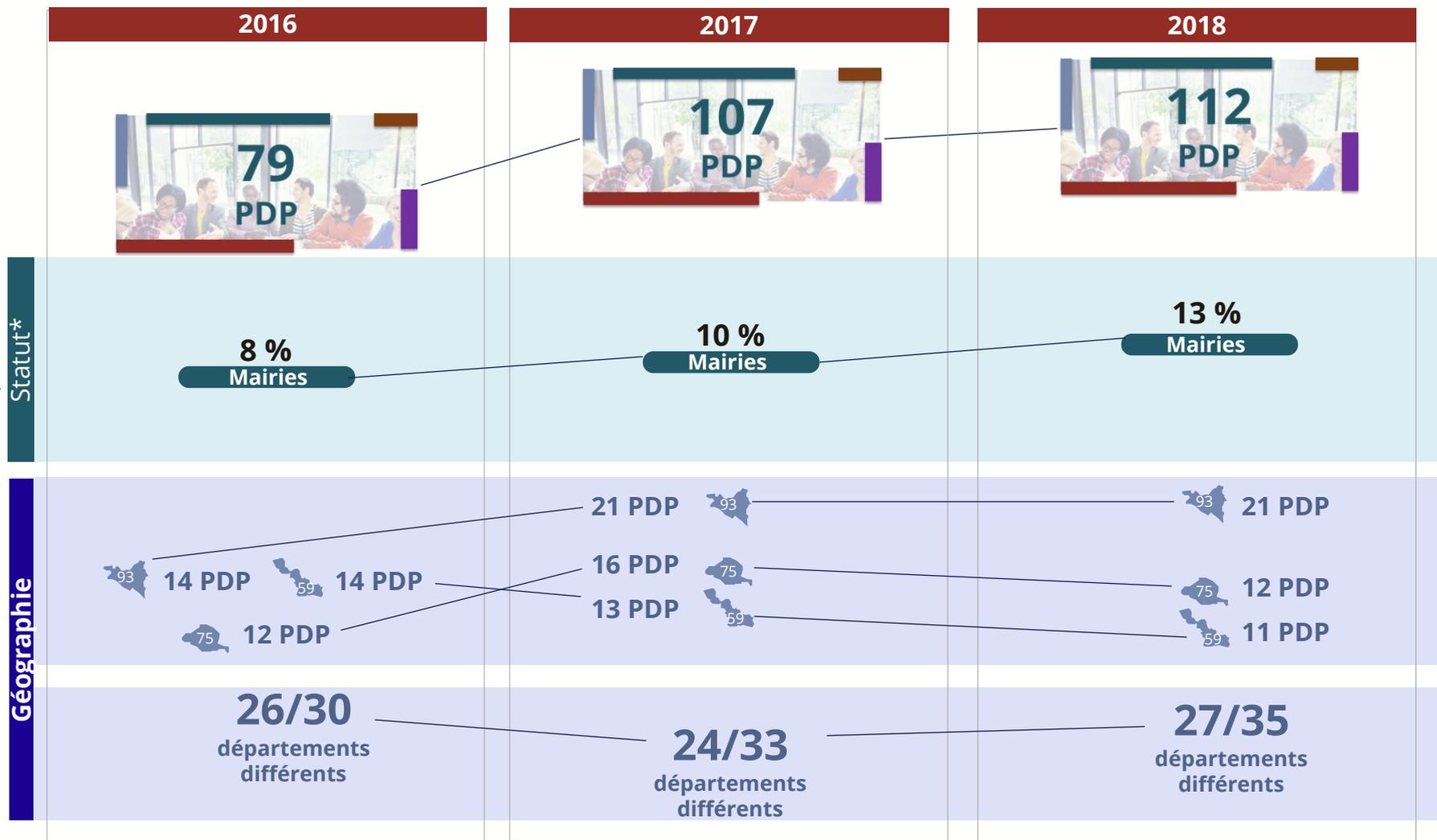
151 PDP ont été bénéficiaires une seule année entre 2016 et 2018

taux de renouvellement de 65%

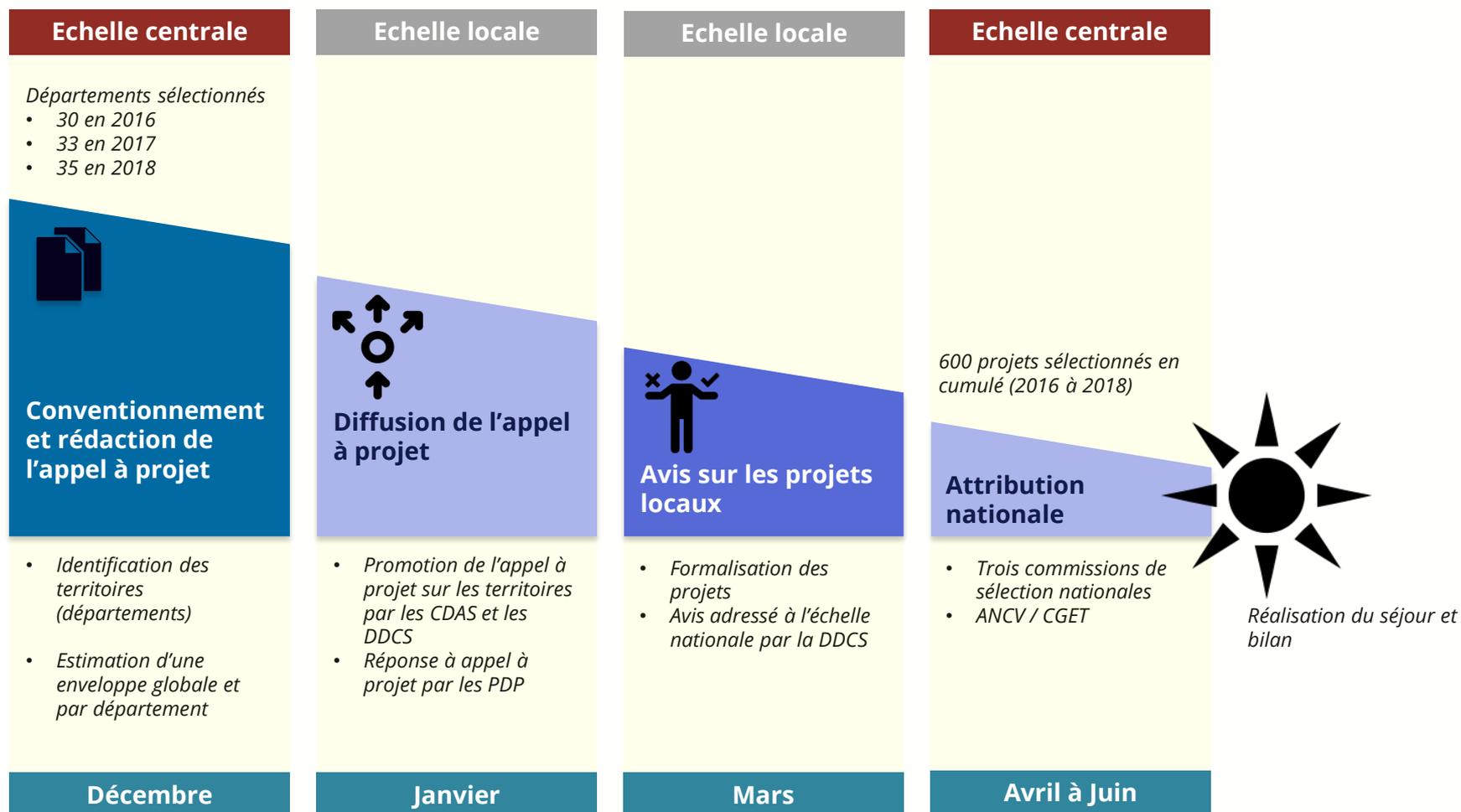
Rotation*

Les porteurs de projet

Evolutions saillantes



Le processus de sélection des séjours



3. Résultats de l'enquête en ligne

Porteurs de projet

Répondants à l'enquête en ligne

Le questionnaire a été publié du
14/11/18 au 30/11/18

Taux de retour

55 %

Sur 233 porteurs de projets contactés, 127 ont répondu au questionnaire ce qui traduit une **mobilisation importante** et des **résultats significatifs**

Géographie

Les répondants couvrent **27 départements**

Bénéficiaires

Les répondants représentent **4878 des 6608 bénéficiaires du dispositif ANCV/CGET** entre 2016 et 2018, soit **74% de l'ensemble des bénéficiaires**

Type de structure

- 25% des centres sociaux
- 52% des répondants sont d'autres associations loi 1901
- 13% des collectivités

Questionnaire d'enquête « Porteur de projet »

Le questionnaire est structuré en 5 parties

- Nom ; Code postal ; Année de création
- Projet ou objet social
- Activité principale
- Public concerné
- Affiliation à une fédération / à un réseau
- Moyens humains
- Activités spécifiques pour les 16-25 ans



- Actions mises en œuvre
- Nombre de jeunes accompagnés les 3 dernières années (âge / genre)
- Nombre de jeunes accompagnés les 3 dernières années (type / genre)
- Types de séjours proposés
- Autres aides mobilisées

- Les effets du dispositifs sur les jeunes bénéficiaires
- Besoins non couverts identifiés
- Suggestions d'amélioration sur le périmètre du dispositif

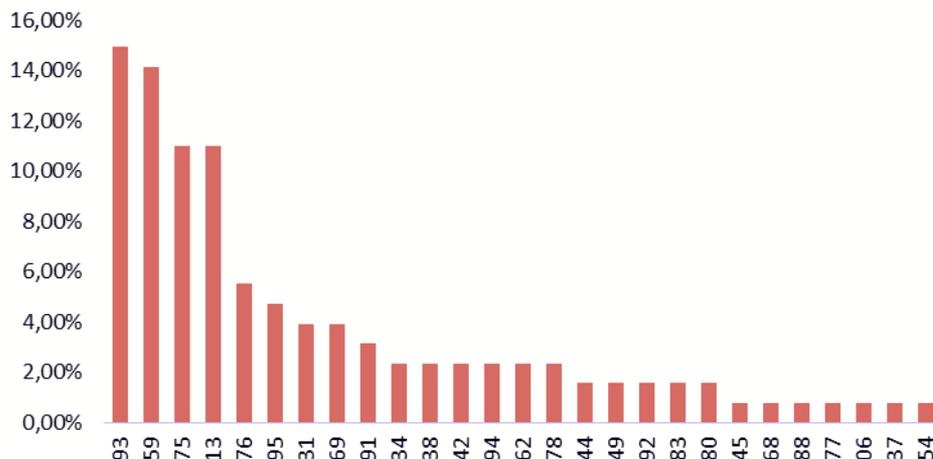
- Année de connaissance et d'utilisation du dispositif
- Niveau de satisfaction vis-à-vis du dispositif
- Freins à la mobilisation du dispositif identifiés
- Suggestions d'amélioration sur le processus de mobilisation du dispositif

Connaissance des Porteurs de Projets

Caractéristiques nationales

1 Département d'origine des Porteurs de Projet

127 répondants / 127

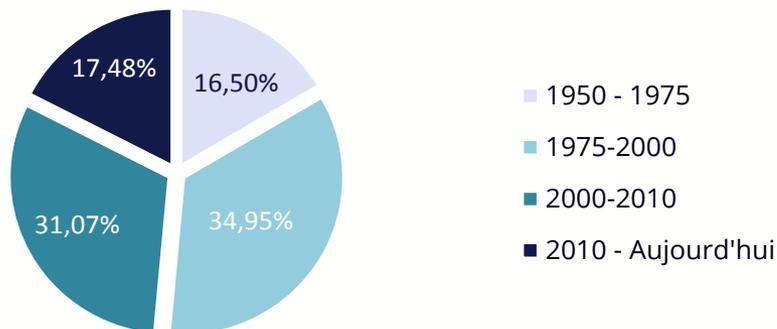


Les répondants de l'enquête sont en provenance de 27 départements.

La représentativité des départements porteurs du plus de projets est respectée (Bouches du Rhône, Paris, Nord et Seine-Saint-Denis).

2 Année de création de la structure Porteuse de Projet

103 répondants / 127



31% des Porteurs de Projet ont été créés entre 2000 et 2010.

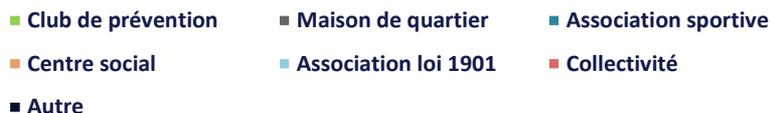
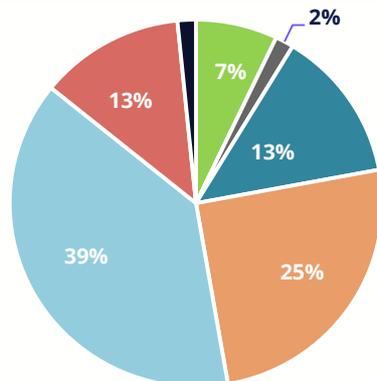
17,5 % des Porteurs de Projet ont moins de 8 ans d'existence.

Connaissance des Porteurs de Projets

Caractéristiques nationales

3 Type de structure des Porteurs de Projets

127 répondants / 127



52% des porteurs de projets sont des associations sportives (13%) ou d'autres types d'associations (39%).

Les centres sociaux représentent 25% des PDP et les collectivités 13%.

4 Affiliation des Porteurs de Projets à une Fédération

115 répondants / 127

59 %



% de PDP affiliés

La plus grande majorité des Porteurs de Projets sont affiliés à une fédération.

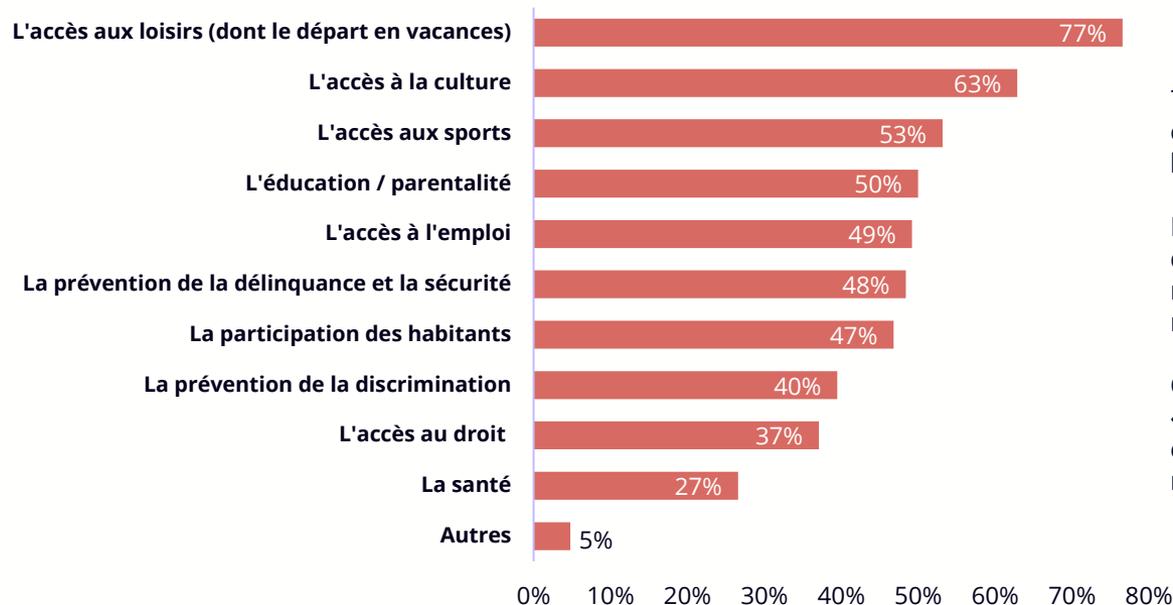
Parmi les Porteurs de Projets affiliés à une fédération, **34% sont affiliés à une Fédération des Centres Sociaux** et **31% sont affiliés à une Fédération sportive**.

Connaissance des Porteurs de Projets

Activités principales

5 Activité dominante de la structure Porteuse de Projets

124 répondants / 127



76% des structures Porteuses de Projets ont parmi **leurs activités principales l'accès aux loisirs.**

L'accès à la culture et aux sports ainsi que l'éducation / parentalité se retrouvent parmi plus de la moitié des répondants.

Quelques structures promouvant la « Citoyenneté » (2) ainsi que la mobilité et l'insertion socio-professionnelle (2) se retrouvent parmi les autres activités.

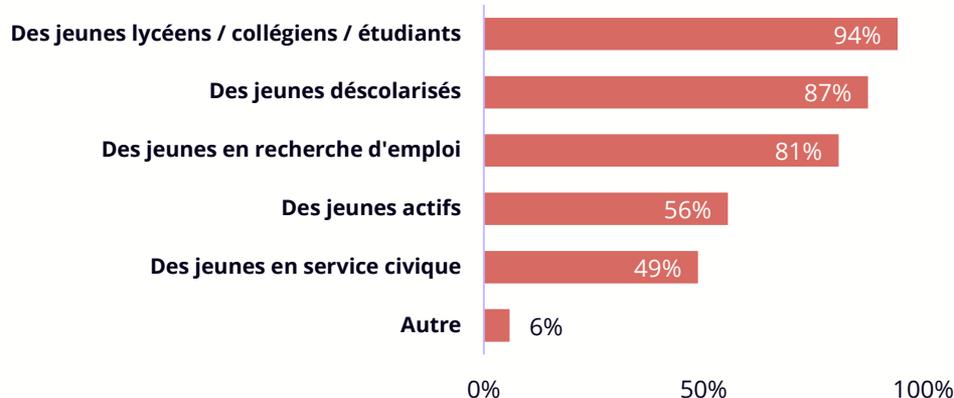
Connaissance des Porteurs de Projets

Activités principales

6 Public de jeunes accompagné par les Porteurs de Projets

119 répondants / 127

Quel(s) types de jeunes accompagnez-vous ?
(plusieurs choix possibles)

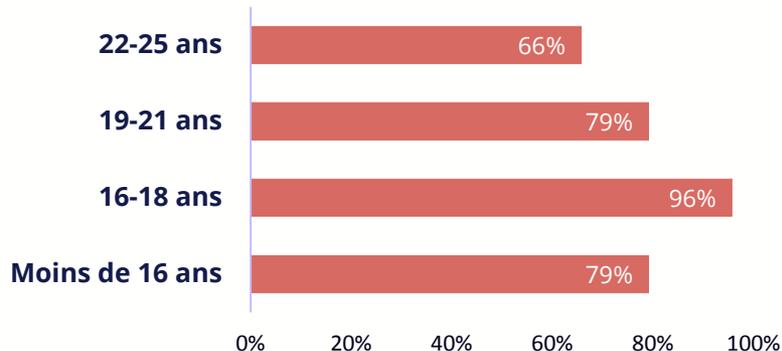


La quasi-totalité des Porteurs de Projets accompagnent **des jeunes lycéens, collégiens et étudiants** (94%) ou des **jeunes déscolarisés** (87%).

Environ la moitié des Porteurs de Projets accompagnent des jeunes actifs (55%) ou des jeunes en service civique (49%).

7 Age des jeunes accompagnés

120 répondants / 127



La grande majorité des structures accompagnent des jeunes de tous les âges compris entre 16 et 24 ans.

96% des Porteurs de Projets accompagnent des jeunes entre 16 et 18 ans.

Connaissance des Porteurs de Projets

Moyens humains



8 Moyens humains des structures

121 répondants / 127

Salariés administratifs			Salariés travailleurs sociaux / éducateurs / animateurs			Emplois aidés			Volontaires service Civique			Bénévoles		
%*	Moyenne / structure	Total	%*	Moyenne / structure	Total	%*	Moyenne / structure	Total	%*	Moyenne / structure	Total	%*	Moyenne / structure	Total
69%	3	229	67%	16	1331	47%	3	183	46%	5	296,5	67%	24	1978

Les structures ont en moyenne l'équivalent de 33,21 ETP. La plus grande majorité des structures (67%) font appel à des bénévoles, qui représentent **49% des moyens humains totaux**.

Une grande disparité dans la taille des structures, quelle que soit le type de structure considéré, est à noter. Tant des très petites structures que des très grosses structures, se sont appropriés le dispositif ANCV/CGET d'aide au départ en vacances.

*Pourcentage des structures ayant du personnel dans la catégorie considérée, parmi tous les répondants

Connaissance des Porteurs de Projets

Synthèse

DES INTERVENTIONS VARIÉES ET GÉNÉRALES

Les activités dominantes des PDP témoignent **d'une absence de spécialisation.**

76% ont pour activité principale l'accès aux loisirs et 63% l'accès à la culture

En échos à l'âge des bénéficiaires, les structures accompagnent à hauteur de 94% des jeunes scolarisés, et à hauteur de 87% des jeunes déscolarisés.

Seules **56% des structures accompagnent de jeunes actifs.**

UN PUBLIC ACCOMPAGNÉ DIVERS MAIS UNE SOUS-REPRÉSENTATION DES JEUNES ACTIFS

Des PDP aux interventions généralistes accompagnant principalement des jeunes scolarisés

DES JEUNES ACCOMPAGNÉS EN MAJORITÉ MINEURS

Les structures accompagnent quasiment **toutes (96%) des jeunes entre 16-18ans, et 79% des jeunes mineurs de moins de 16 ans.**

Seules 66% d'entre-elles accompagnent des jeunes de plus de 22 ans.

67% des structures font appel à des bénévoles qui représentent 49,2 % des moyens totaux.

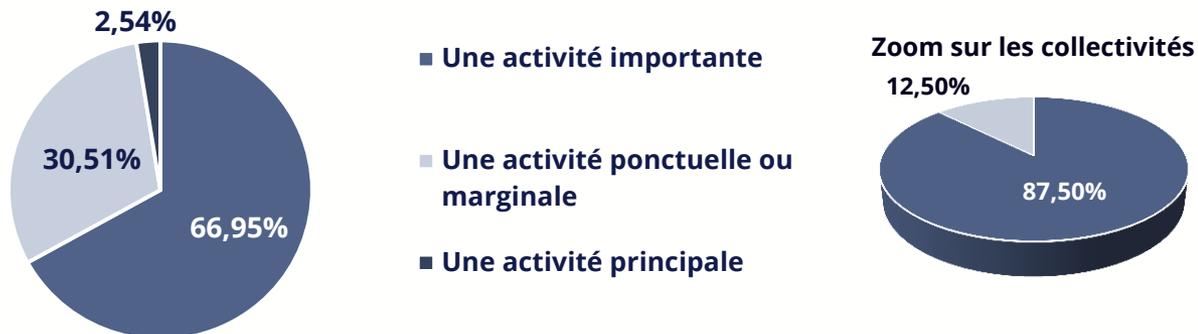
DES MOYENS HUMAINS LAISSANT UNE LARGE PLACE AUX BÉNÉVOLES

Activités d'aide au départ en vacances

Importance de la thématique « vacances »

9 Importance de l'aide au départ en vacance par rapport au projet du PDP 118 répondants / 127

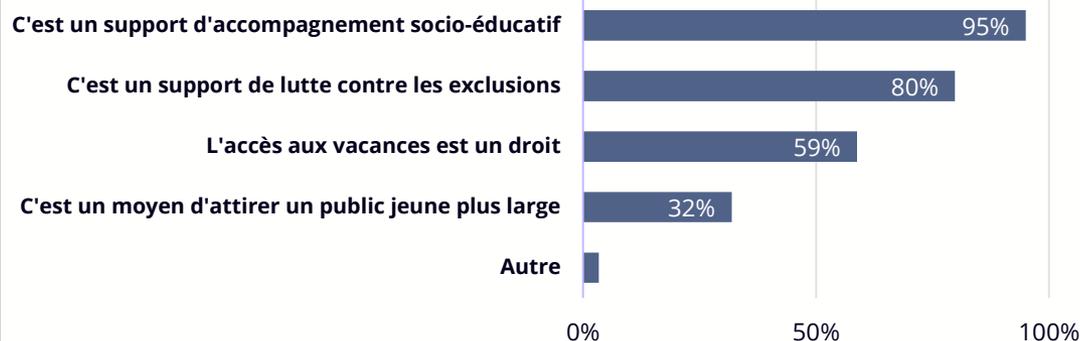
Dans le projet de votre organisme, l'aide au départ en vacances des publics représente :



Plus de deux tiers des PDP interrogés considèrent l'aide au départ en vacances comme une activité importante. Pour les collectivités, le taux est bien plus important (87,5%)

10 Choix de l'intervention sur la thématique vacances 119 répondants / 127

Votre structure intervient sur la thématique « vacances » parce que : (choix multiple fermé)



La thématique « Vacances » est choisie pour la quasi-totalité des PDP car c'est un support **d'accompagnement socio-éducatif** (95%) et un support **de lutte contre les exclusions** (80%).

Ces choix d'intervention se retrouvent indépendamment du type de structure considéré.

Les notions « d'ouverture sur l'autre » et « d'ouverture sur le monde » se retrouvent parmi certaines réponses.

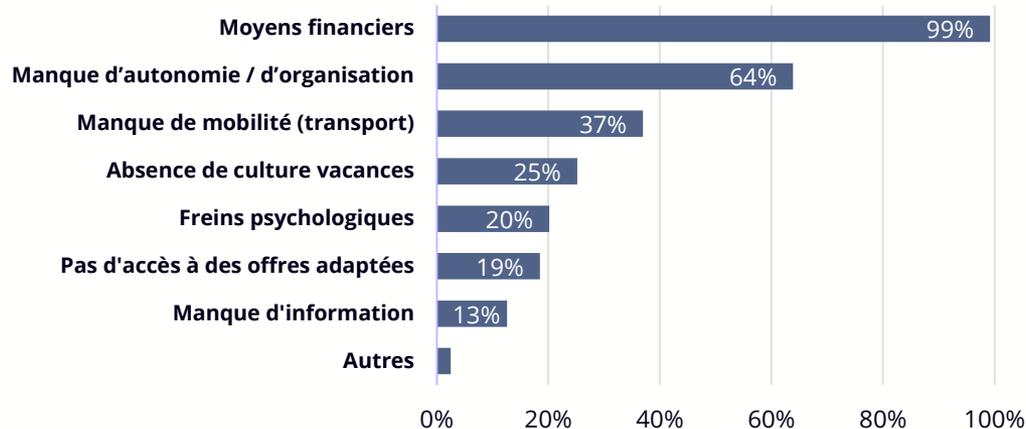
Activités d'aide au départ en vacances

Importance de la thématique « vacances »

11 Principaux freins au départ en vacances

119 répondants / 127

Quels sont, selon vous, les principaux freins au départ en vacances de vos publics-cibles ?
(choisissez 3 freins qui vous semblent important)



Les principaux freins aux départs en vacances des bénéficiaires, identifiés par les PDP sont avant tout **l'absence de moyens financiers** (99%) et le **manque d'autonomie et d'organisation** (64%).

67% des collectivités mettent en avant le manque de mobilité et de transport.

D'autre part, 44% des clubs de prévention soulignent le peu d'accès à des offres adaptées.

12 Autres actions menées dans le cadre d'aide au départ en vacances

56 répondants / 127

Dans le cadre d'aide au départ en vacances, les PDP mènent un ensemble d'autres actions pouvant principalement être regroupées parmi les catégories suivantes :

- Dispositifs VVV pour les 11-16 ans ;
- Actions d'autofinancement et d'animation de la vie associative ;
- Accueils jeunes et programmes d'accompagnement dans la réalisation de projets personnels ;
- Aide au départ aux vacances en famille ;
- Cours linguistiques et départ à l'étranger (Erasmus).

Activités d'aide au départ en vacances

Complémentarité du dispositif

13

Complémentarité du dispositif avec d'autres financements / dispositifs

120 répondants / 127

65,8 %

% de PDP bénéficiaires d'autres financements et dispositifs

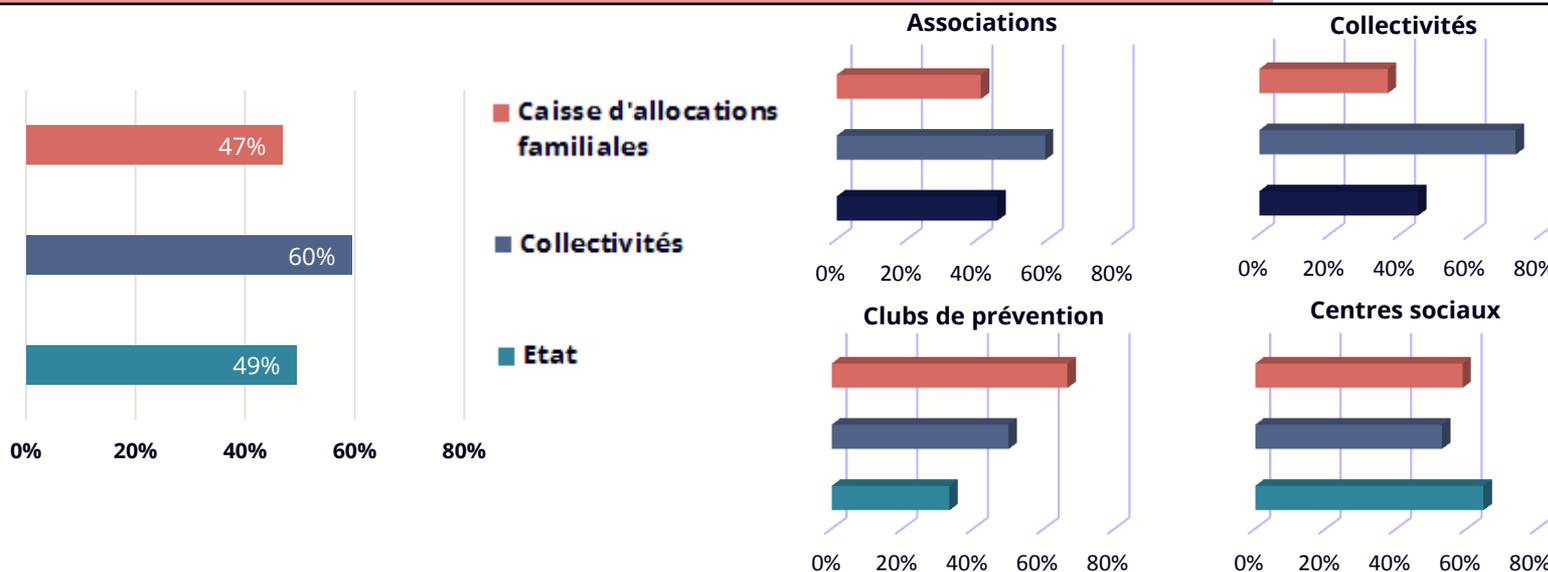
Plus de 65% des PDP sont bénéficiaires d'autres dispositifs d'aide.

Les associations sportives font moins appel à d'autres financements et dispositifs (50%) contrairement aux autres types de structures qui respectent la moyenne des PDP.

Seuls 15% des PDP en provenance des départements les plus actifs du dispositif mobilisaient d'autres dispositifs d'aide au départ en vacances (4 porteurs parmi les 26 porteurs en provenance des Bouches du Rhône, Nord, Paris, Seine-Saint-Denis et Val d'Oise).

Financiers principaux

79 répondants / 79



60% des PDP de projets ayant bénéficié d'autres financements et dispositifs **ont été appuyés par des collectivités.**

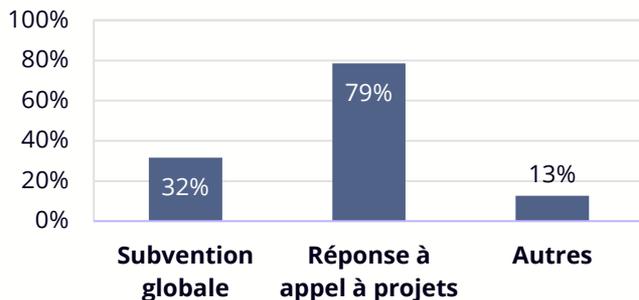
Les aides complémentaires dépendent beaucoup du type de structure étudiées. Ainsi, **72% des collectivités bénéficient d'autres dispositifs de collectivités** tandis que **59% des centres sociaux disposent d'aide de caisses d'allocations familiales.**

Activités d'aide au départ en vacances

Complémentarité du dispositif

13 Nature du financement

79 répondants / 79

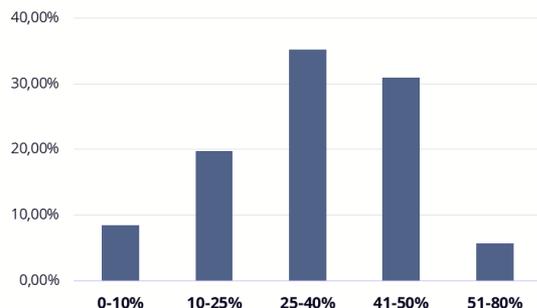


La grande majorité des autres financements reçus par les PDP se compose de **réponses à appel à projets (79%)**.

Des subventions globales sont également présentes pour 32% des PDP recevant des aides autres que celles du dispositif ANCV/CGET.

Proportion du financement

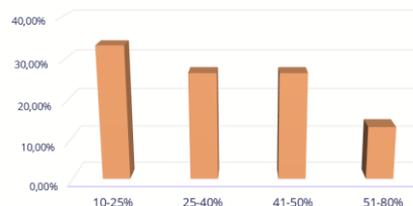
71 répondants / 79



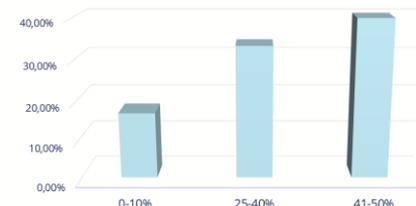
Pour 66% des PDP, les financements de l'ANCV et du CGET représentent entre 25% et 50% des financements de l'aide au départ en vacances.

Ce taux varie fortement en fonction des structures; Il est **moins important pour les centres sociaux** alors qu'il représente une **part importante des financements des associations loi 1901**, autres que les associations sportives.

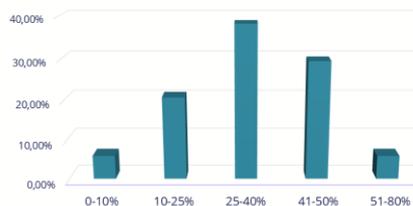
Centre social



Association sportive



Autre association 1901



Collectivités



13 Éléments différenciant du dispositif

41 répondants / 79

Le dispositif ANCV/CGET se démarque des autres dispositifs / financements d'aide au départ en vacances principalement sur les points suivants :

- **Forme de l'attribution de la subvention (36% des répondants) :** la forme de l'appel à projet, parfois jugée comme administrativement plus lourde, la temporalité annuelle du dispositif ainsi que ses modalités de versements (nature du versement par subvention ou part chèques-vacances, coûts éligibles) sont mis en avant par une part importante des acteurs ;
- **Ciblage du dispositif (36% des répondants) :** la spécificité du dispositif, de part la tranche d'âge à laquelle il s'adresse ainsi que les types projets éligibles, est mis en avant par plusieurs PDP. Certains PDP pointent ainsi du doigt le plus grand nombre de critères discriminants ;
- **Complémentarité du projet (12% des répondants) :** certains PDP soulignent l'insertion du dispositif au sein d'un ensemble plus global d'interventions. Le dispositif est perçu comme complémentaire d'autres dispositifs, et répond parfois mieux aux besoins des jeunes et famille de par la procédure « d'appel à projets » ;
- **Absence de différence (7% des répondants).**

Activités d'aide au départ en vacances

Synthèse

L'AIDE AU DÉPART EN VACANCES : UNE ACTIVITÉ IMPORTANTE

Plus de **2/3 des PDP considèrent cette activité comme importante**, dont 87,5% des services jeunesse des collectivités.

Pour la **totalité des répondants**, ce sont d'abord **les moyens financiers qui sont le principal frein** au départ. Suit le **manque d'autonomie / organisation** pour près des deux tiers de répondants.

DES FREINS AU DÉPART EN VACANCES EN MAJORITÉ FINANCIERS

UNE RÉPONSE A DES OBJECTIFS SOCIAUX PLUS GÉNÉRAUX

La quasi unanimité (95%) des répondants considère les vacances comme un support d'accompagnement **socio-éducatif** et 80% le perçoivent comme **un moyen de lutter contre les exclusions**.

Pour près **des deux tiers des répondants**, l'activité d'aide au départ fait l'objet d'un cofinancement (60% issus des collectivités territoriales).

DES ACTIVITÉS MAJORITAIREMENT COFINANÇÉES

Des activités d'aide au départ en vacances, support d'un accompagnement socio-éducatif et faisant l'objet de co-financements

Utilisation du dispositif

Bénéficiaires

14 Nombre de jeunes accompagnés dans le cadre d'aide au départ en vacances

61 répondants / 127

	2016		2017		2018		2016-2018		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Total	%	Moyenne / PDP
16-18 ans	398	475	404	475	483	695	2927	60%	10
18-21 ans	207	328	156	230	195	280	1396	29%	7
21-25 ans	715	969	627	765	752	1050	555	11%	5

Total

1684 bénéficiaires

1392 bénéficiaires

1802 bénéficiaires

**4878 bénéficiaires totaux
22 bénéficiaires / PDP**

Les répondants à l'enquête en ligne représentent **4878 des 6608 bénéficiaires du dispositif ANCV/CGET** entre 2016 et 2018, soit **74% des bénéficiaires totaux**.

Toutefois des écarts avec les résultats obtenus lors de l'analyse des données 2016-2018 sont à souligner :

- La **part des 16-18 ans est significativement plus importante** (60% contre 41% lors de l'analyse des données) ;
- La **mixité des séjours n'est pas totalement respectée** et est même moins importante que lors de l'analyse des données (43% des jeunes bénéficiaires sont des filles, contre 47% lors de l'analyse des données).

Utilisation du dispositif

Bénéficiaires

15 Situation des jeunes accompagnés dans le cadre d'aide au départ en vacances

54 répondants / 127

	2016		2017		2018		2016-2018	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Total	%
Déscolarisés	176	228	54	108	77	158	801	18%
Scolarisés	342	382	407	424	425	558	2.538	56%
En recherche d'emploi	100	204	73	167	122	217	883	20%
Jeunes actifs	54	61	31	35	48	69	298	7%

La population des jeunes bénéficiaires du dispositif ANCV/CGET sont à **56% des personnes scolarisées**.

Les **jeunes déscolarisés constituent une part non négligeable du dispositif** (18%). Ce taux est bien plus important que le taux observé dans l'étude de données 2016-2018 : les jeunes déscolarisés ne constituaient que 5% des bénéficiaires.

47 PDP ont accompagné des jeunes déscolarisés, parmi eux, 42% sont des associations loi 1901 (autres que des associations sportives).

Utilisation du dispositif

Bénéficiaires

16 Rapport des jeunes accompagnés aux vacances

54 répondants / 127

	2016	2017	2018	2016-2018	
				Total	%
Jamais partis	631	682	892	2.205	50%
Déjà partis une fois	285	350	470	1.105	25%
Déjà partis deux fois	264	289	205	758	18%
Déjà partis plus de deux fois	116	80	163	359	8%

La moitié des bénéficiaires du dispositif ne sont jamais partis en vacances et 25% ne sont partis qu'une seule fois.

Ces ratios se retrouvent quelle que soit l'année considérée et tendent même à mettre en avant une légère augmentation des primo-partants : en 2016, **29% des bénéficiaires étaient déjà parti au moins deux fois, tandis que ce taux baisse à 21%** en 2018.

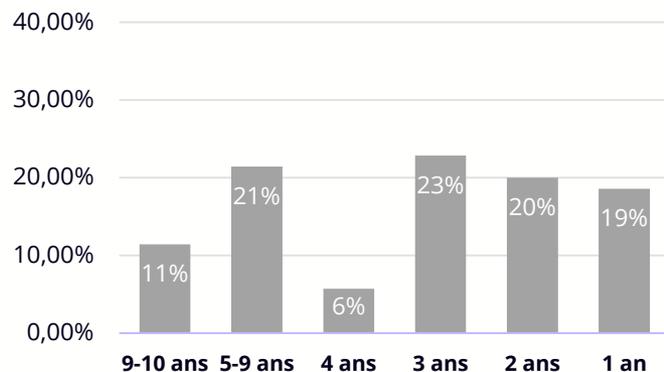
Utilisation du dispositif

Porteurs de Projets

17

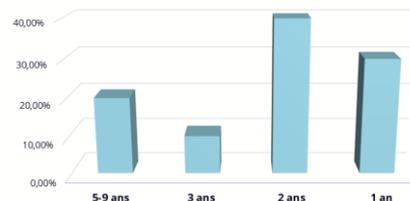
Première utilisation du dispositif ANCV/CGET

75 répondants / 127

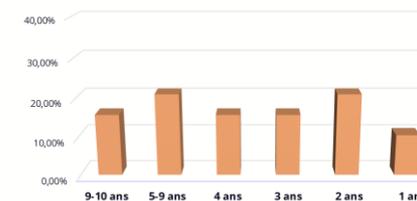


67% de la population de PDP a commencé à utiliser le dispositif ANCV/CGET lors des 4 dernières années et 19% ne l'a utilisé qu'une fois, en 2018.

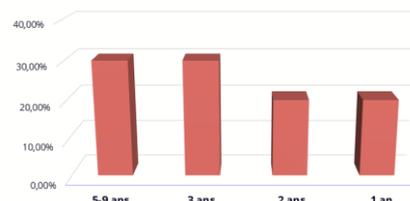
Associations sportives



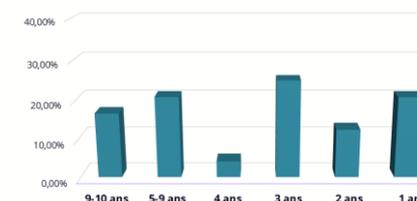
Centres sociaux



Collectivités



Associations loi 1901



On note que les différentes structures de PDP ne se sont pas appropriées le dispositif au même moment :

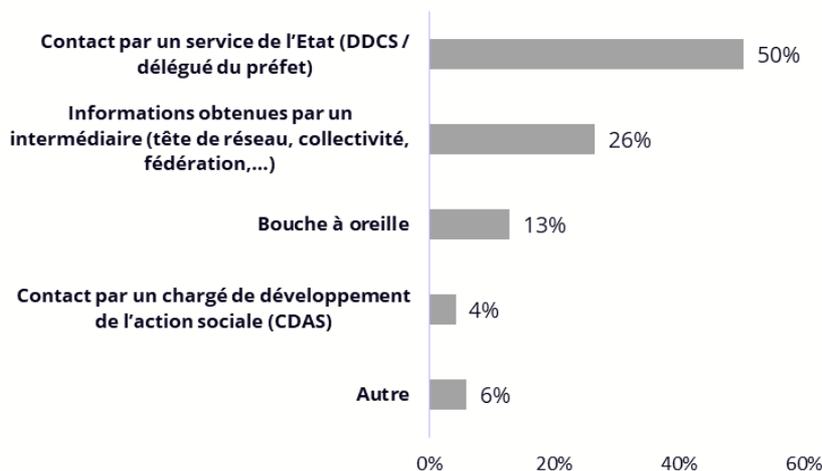
- la première utilisation du dispositif pour les centres sociaux ou les associations loi 1901 est répartie de manière homogène ;
- 70% des associations sportives utilisent le projet depuis moins de 2 ans ;
- 60% des collectivités utilisent le dispositif depuis au moins 3 ans.

Utilisation du dispositif

Porteurs de Projets

18 Prise de connaissance du dispositif ANCV/CGET

117 répondants / 127

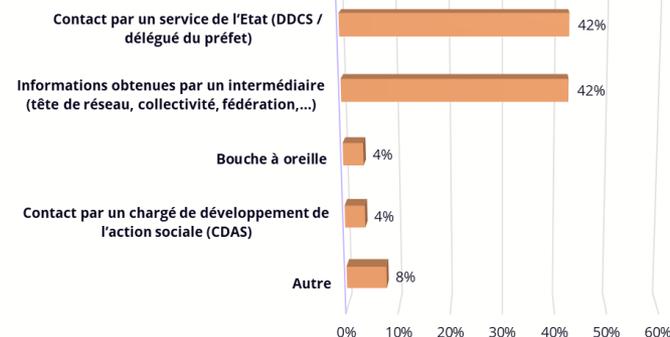


50% des PDP ont eu connaissance du dispositif ANCV/CGET suite à un contact par un service de l'Etat. Ce constat se retrouve indépendamment de la première année où le dispositif a été utilisé par le répondant.

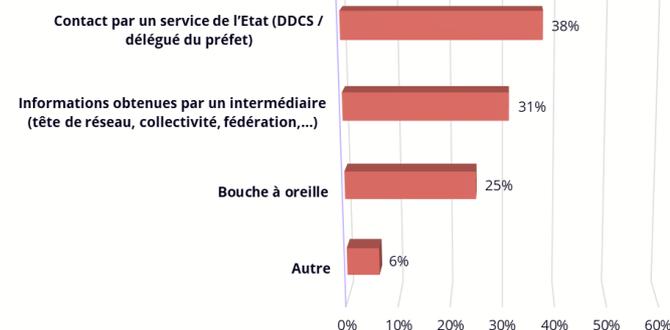
Le bouche à oreille est parfois un moyen efficace, notamment auprès des collectivités (25%).

Seul un Porteur de Projet déclare avoir pris connaissance du dispositif par lui-même, sur internet.

Centre social



Collectivités



Utilisation du dispositif

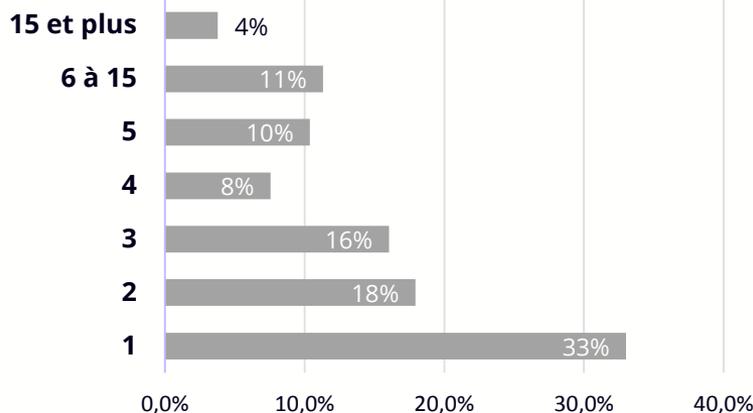
Porteurs de Projets

19

Nombre de projets financés par le dispositif ANCV/CGET par PDP

104 répondants / 127

Combien de projets ont effectivement reçu un financement ANCV/CGET ?

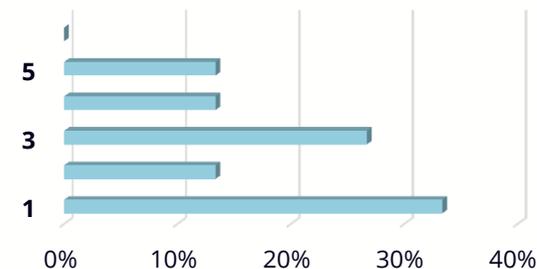


33% des Porteurs de Projet n'ont reçu qu'un seul financement ANCV/CGET tandis que **15% des PDP** ont reçu au moins 6 financements.

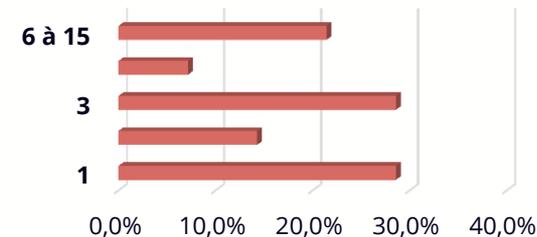
Avec une médiane de **2 projets par Porteur**, la répartition des financements semble équilibrée.

Certains écarts sont tout de même à souligner : un Porteur a ainsi reçu **des financements pour 40 projets** et deux autres Porteurs ont plus été impliqués dans plus de 20 projets.

Associations sportives



Collectivités



Une différence entre types de structures est à noter : les **collectivités sont de plus importants Porteurs de Projets** (21% des collectivités ont porté entre 6 et 15 projets) tandis que les associations, et notamment **les associations sportives**, font appel au dispositif de manière moins régulière.

Utilisation du dispositif

Projets

20

Types de séjours proposés

104 répondants / 127

	Dans la région	En France (hors Région)	En Europe	
Séjours encadrés	55	134	166	73%
Séjours autonomes	17	58	63	27%
	15%	39%	46%	

73% des séjours proposés sont des séjours encadrés, et ce quel que soit le type de séjour proposé.

Le nombre de **séjours européens est de 46%**, soit 15 points de moins que les taux constatés lors de l'étude des données et 25 points de moins que l'objectif prédéfini par l'ANCV et le CGET.

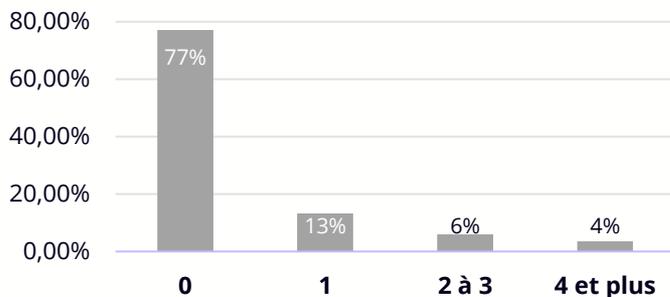
Utilisation du dispositif

Projets : critères de refus

21 Nombre de refus de la DDCS

83 répondants / 127

Combien de projets n'ont pas reçu d'avis favorable de la DDCS ?



77% des Porteurs de Projets n'ont jamais reçu d'avis défavorable de la DDCS.

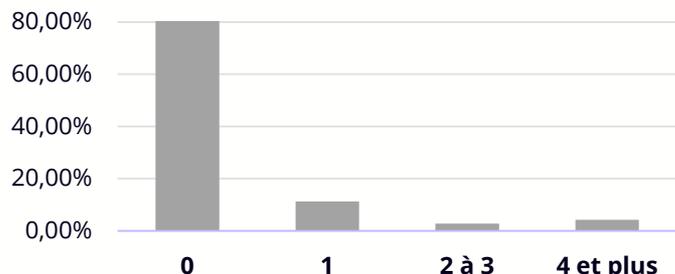
Les taux de refus sont similaires quelle que soit l'ancienneté d'utilisation du dispositif ou le type de structure considérée.

1 seul Porteur de Projets s'est vu refuser 15 projets.

22 Nombre de refus de la Commission Nationale

71 répondants / 127

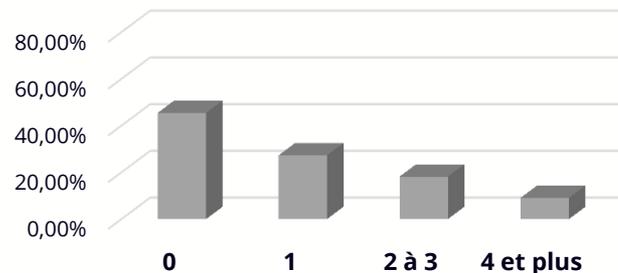
Combien de projets n'ont pas reçu d'avis favorable de la Commission nationale ?



Le nombre de projets refusés par PDP en commission nationale est similaire au nombre de refus de la part de la DDCS.

Les PDP pour qui l'aide au départ en vacances est une **activité ponctuelle ont peu de refus** (87,5% n'ont aucun refus de la DDCS, 91,7% n'en ont aucun de la Commission nationale), contrairement aux PDP dont l'aide au départ en vacances est une activité principale.

PDP ayant eu au moins 1 refus de la DDCS



Seulement 40% des PDP ayant eu au moins 1 projet refusé de la part de la DDCS n'ont pas connu de refus de la part de la commission nationale.

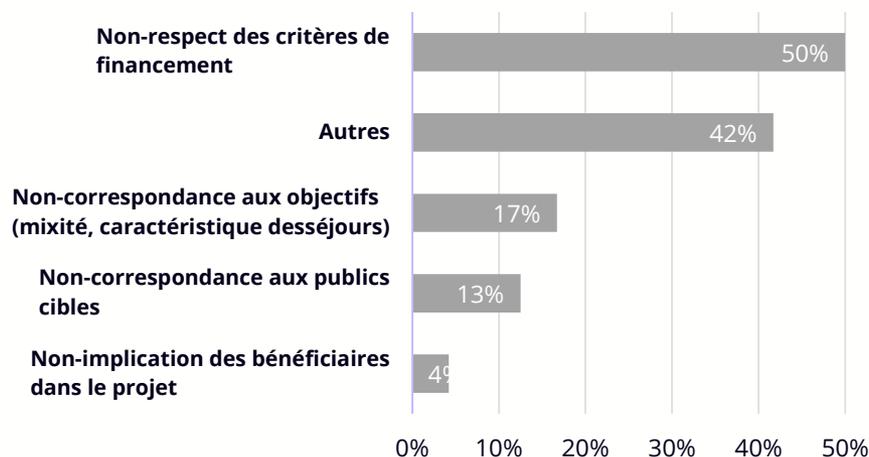
Utilisation du dispositif

Projets : critères de refus

23 Raisons de l'avis défavorable

24 répondants / 127

Quelles étaient les raisons de l'avis défavorable ?



50% des raisons de l'avis défavorable était le non-respect des critères de financement.

Environ **30% des PDP ont reçu un refus du fait d'une non-correspondance aux objectifs ou publics cibles**, notamment du fait de projets trop orientés dans une thématique « loisirs ».

Ces constats se retrouvent quel que soit le type de structure considéré.

24 Compréhension du refus

31 répondants / 127

54,8 %

% de PDP trouvant les critères de refus du projet « compréhensibles »

54,8% des Porteurs de Projets trouvent les critères de refus des projets « compréhensibles ».

Ce taux descend fortement lorsque l'aide au départ en vacance représente une « activité ponctuelle » pour le PDP (16,7%).

Enfin, seuls **42,6% des nouveaux Porteurs de Projets, utilisant le dispositif depuis 2018, comprennent les critères de refus**, alors qu'ils sont plus de 80% des anciens Porteurs.

Utilisation du dispositif

Projets : préparation

25

Importance du financement ANCV/CGET pour la réalisation des projets

101 répondants / 127

Sans ce dispositif, les séjours auraient-ils pu être réalisés ?

93 %

Non

% de PDP qui n'auraient pas pu réaliser les séjours sans le dispositif

93 % des PDP affirment que les séjours n'auraient pu être réalisés sans l'aide du dispositif.

L'importance du dispositif se retrouve parmi tous les types de structures, quelle que soit l'ancienneté du dispositif et le nombre de projets portés :

Collectivités
(Taux le plus bas)

86%

Non

Centre de prévention
(Taux le plus haut)

100%

Non

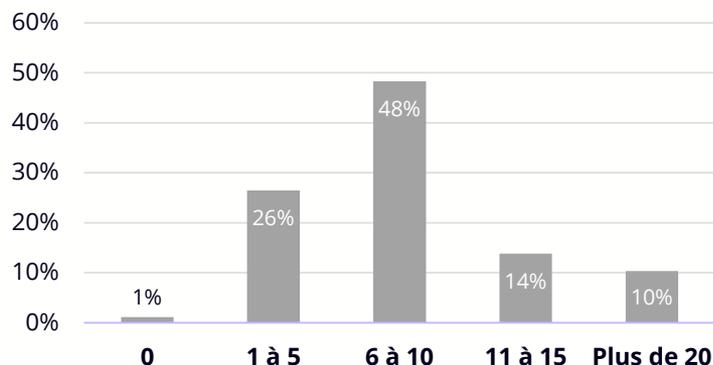
Utilisation du dispositif

Projets : préparation

26 Nombre de séances de préparation

102 répondants / 127

Combien de séances de préparation avec les jeunes organisez-vous en moyenne pour chaque projet ?



Tous les Porteurs de Projets, à l'exception d'un, réalisent au moins une séance de préparation avec les jeunes.

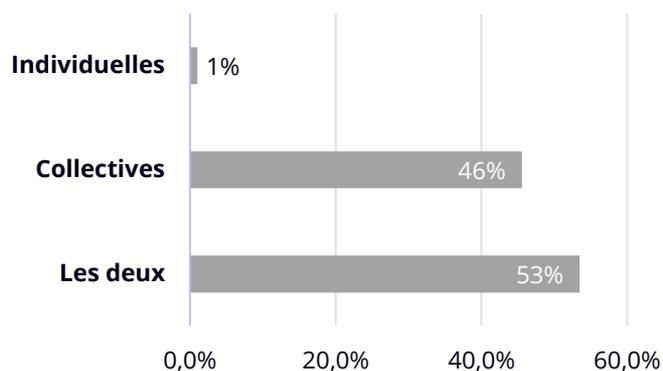
En moyenne, **8,5 séances de préparation sont tenues par projet**. Ces constats se retrouvent quel que soit le type de structure considéré, même si des variations peuvent être notés entre Porteurs (écart-type de 6,5).

Enfin, les **Centres Sociaux et Centre de Prévention semblent consacrer plus de temps à la définition des projets** (respectivement 9,3 et 8,8 séances par projet, en moyenne), tandis que les **collectivités et associations se situent en dessous de la moyenne** (respectivement 7,9 et 8,3 séances par projet, en moyenne).

27 Caractéristiques des séances de préparation

101 répondants / 127

Ces séances de préparation sont-elles :



53% des Porteurs de Projets préparent les projets de départs en vacances en intégrant des séances de travail de groupe avec des entretiens individuels.

Les Centres de Prévention sont les structures liant le plus ces deux types d'accompagnement (66,7% des répondants).

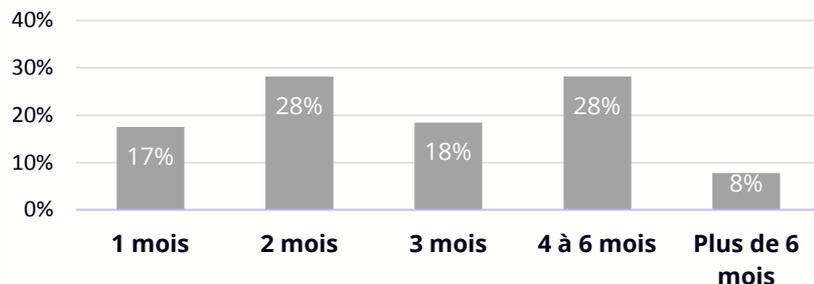
Utilisation du dispositif

Projets : préparation

28 Durée moyenne de la phase de préparation

103 répondants / 127

Quelle est la durée moyenne de la phase de préparation des projets depuis la première séance jusqu'au début du séjour ?



64% des PDP préparent les projets dans les 3 mois précédant le départ en vacances.

Ce constat est partagé quel que soit le type de structure considéré, l'ancienneté au sein du dispositif ou le nombre de projets entrepris par le Porteur.

29 Suivi post départ en vacances

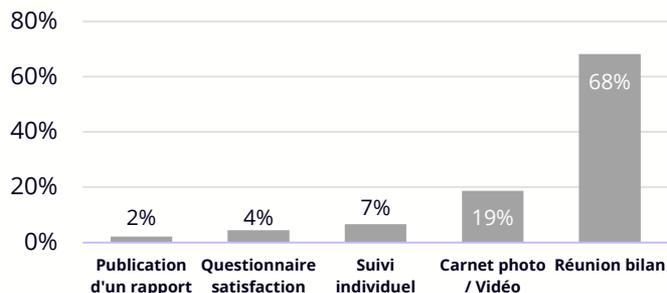
101 répondants / 127

Réalisez-vous un suivi post départ en vacances avec les bénéficiaires ?

93%

Oui

Si oui, quelle est la forme de ce suivi ?



93% des Porteurs de Projets réalisent un suivi post départ en vacances avec les bénéficiaires des projets.

68% des PDP réalisent une réunion bilan à l'issue du séjour, à laquelle sont parfois conviés les parents et proches des jeunes.

Des **retours auprès des partenaires institutionnels, des partenaires terrains ou auprès d'autres jeunes** pouvant être intéressés par le dispositif sont cités par certains PDP.

Peu de PDP réalisent un questionnaire satisfaction ou assurent des entretiens individuels avec les jeunes ayant bénéficié du dispositif.

Utilisation du dispositif

Synthèse

DES PORTEURS DE PROJETS RÉCEMMENT INVESTIS SUR LE DISPOSITIF

Plus de **deux tiers des répondants** ont utilisé le dispositif pour la **première fois dans les 4 dernières années**. **60% des collectivités** utilisent le dispositif depuis **moins de 3 ans**.

93% des PDP jugent qu'ils n'auraient pas pu réaliser les séjours sans le dispositif. Ce taux baisse à 86% pour les collectivités.

UN FINANCEMENT ANCV/CGET JUGÉ INDISPENSABLE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS

Des PDP familiarisés avec le dispositif, qui jugent le financement ANCV/CGET indispensable mais en valorisent peu les bilans

UN DISPOSITIF AUX CRITÈRES COMPRIS

Informés de son existence par les services de l'état en majorité (50%), **77% des PDP n'ont jamais vu leurs projets refusés**. Les PDP comprennent les raisons du refus de certains projets à hauteur de **55%** (notamment les PDP qui ont le plus d'antériorité dans le dispositif) . Les refus sont dans la majorité des cas dus au non-respect des critères de financement (50%).

Un projet nécessite en moyenne **8,5 séances de préparation**. En revanche si le suivi post-séjour est généralement réalisé (93%) il prend seulement la forme d'une réunion de bilan dans près de 70% des cas.

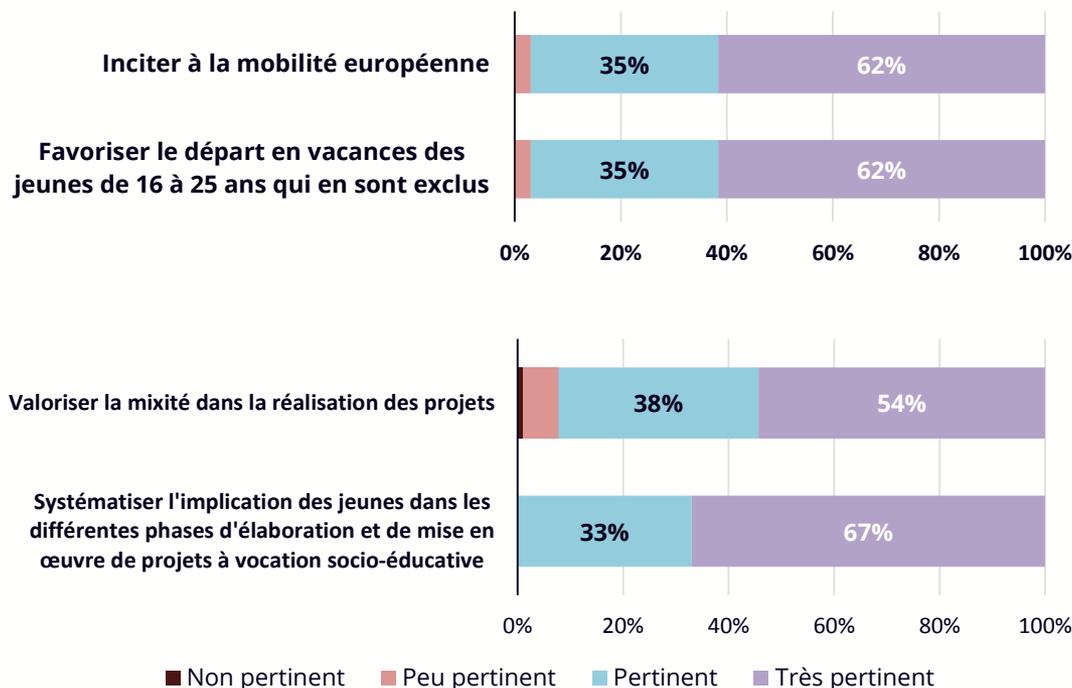
DES PRÉPARATIONS AUX SÉJOURS IMPORTANTES MAIS DES BILANS PEU VALORISÉS

Perception du dispositif

Pertinence

31 Pertinence des objectifs du dispositif ANCV/CGET

103 répondants / 127



Afin de favoriser les départs et d'inciter à la mobilité européenne, le dispositif est jugé pertinent par la **quasi-totalité des Porteurs de Projets**.

Tous les Porteurs de Projets considèrent que le dispositif permet une implication des jeunes dans l'ensemble des phases d'élaboration d'un projet.

Toutefois, près de **8% des PDP considèrent que le dispositif ne valorise pas la mixité** dans la réalisation des projets.

31 Pertinence des objectifs du dispositif ANCV/CGET

31 répondants / 127

Commentaires libres sur les objectifs du dispositif

Le dispositif est jugé pertinent et est même considéré comme « central » pour une large majorité des répondants. Plusieurs PDP indiquent que le **dispositif est « souple » et bien pensé, et permet de répondre à leurs objectifs quotidien**. Il permet également de nouer des liens avec les acteurs institutionnels, tels que la préfecture, lors de la présentation des projets.

Certaines pistes d'amélioration sont citées par les différents répondants et concernent notamment :

- Une **difficile mixité des projets** en fonction des territoires et des profils de jeunes recherchés ;
- Une **procédure jugée parfois exigeante** :
 - L'intégration de jeunes éloignés de tous types de dispositifs ou en manque de confiance peut, dans ces cas, s'avérer plus difficile ;
 - Les temps de préparations parfois réduits ne permettent pas de développer un suivi suffisant et de développer d'autres actions d'autofinancement, perçues comme des effets induits du dispositif.

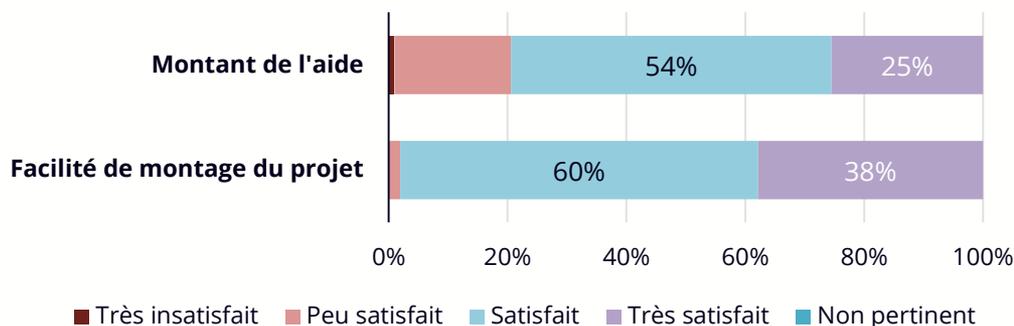
Perception du dispositif

Satisfaction générale

32 Satisfaction générale à l'égard du dispositif

103 répondants / 127

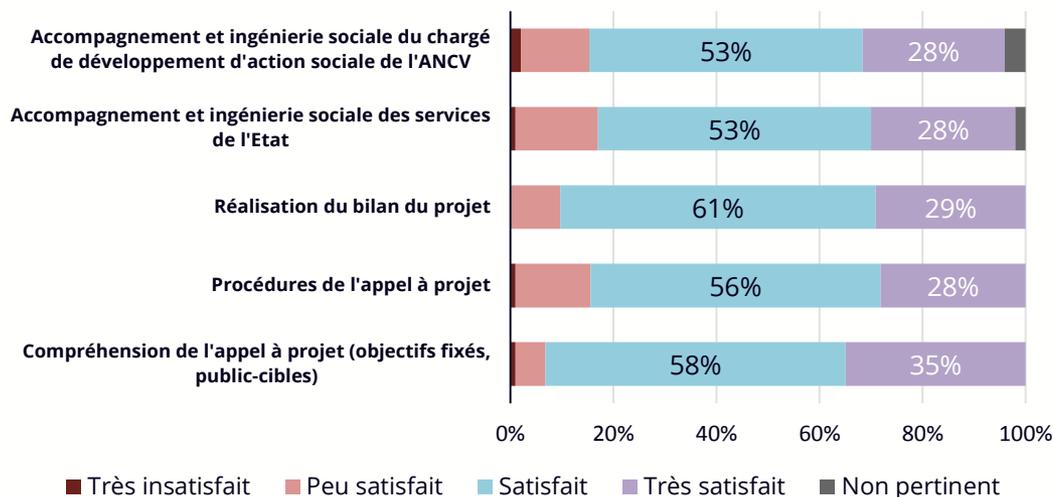
Montage du projet



80% des Porteurs de Projets sont satisfaits ou très satisfait par le montant de l'aide.

La quasi-totalité des PDP estiment que le **montage de projet est facile.**

Compréhension de la procédure d'appel à projet



La procédure de l'appel à projet est jugée facilement compréhensible par les PDP. 86% des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de la procédure.

L'accompagnement et l'ingénierie sociale des services de l'Etat et des CDAS est apprécié par la grande majorité des PDP.

Il demeure que **15% des PDP sont peu satisfaits de la procédure de l'appel à projet** ainsi que de l'accompagnement des services de l'Etat.

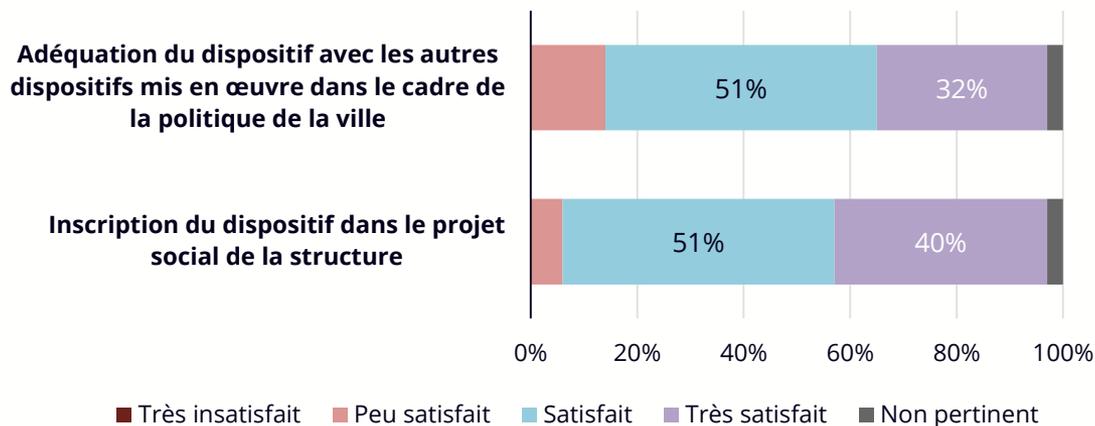
Perception du dispositif

Satisfaction générale

32 Satisfaction générale à l'égard du dispositif

103 répondants / 127

Inscription du dispositif dans les activités du PDP



L'inscription du dispositif dans les activités des Porteurs de Projets est **jugée satisfaisante ou très satisfaisante** par une grande majorité des répondants.

Toutefois, **14%** jugent l'**adéquation du dispositif avec les autres dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la politique de la ville peu satisfaisante**.

Perception du dispositif

Propositions d'amélioration du dispositif

33 Freins à la mobilisation du dispositif

62 répondants / 127

Les **Porteurs de Projets** indiquent de manière homogène les mêmes freins à la mobilisation du dispositif. 3 principales catégories en ressortent :

- **Des freins en termes de la procédure** (25% des répondants), concernant notamment :
 - **Délais de mise en œuvre** : la durée nécessaire à la mise en place d'un suivi et d'une préparation au départ en voyage est plus longue que le délai entre l'appel à projets et le moment effectif du départ ;
 - **Compréhension des objectifs et réalisation des bilans**. Ces freins sont cités de manière moins récurrente.
- **Difficultés de financement** (21% des répondants) :
 - **Avancement des frais** par les structures avant même la réponse de l'appel à projet (risque financier en cas de réponse négative) ;
 - **Non prise en compte des charges des accompagnants**.
- **Non-pertinence du public cible** (11% des répondants) : ouverture plus large aux jeunes ;

27% des répondants indiquent ne pas déceler de freins à la mobilisation du dispositif.

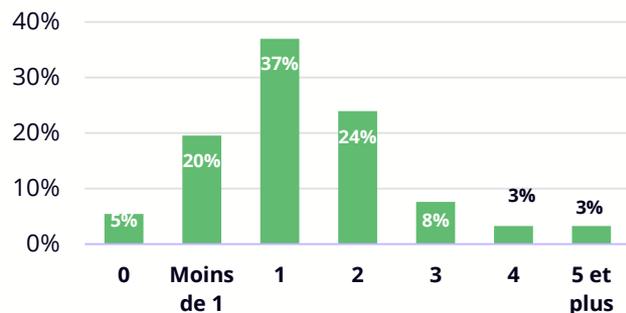
Perception du dispositif

Propositions d'amélioration du dispositif

34 Nombres d'ETP mobilisés

92 répondants / 127

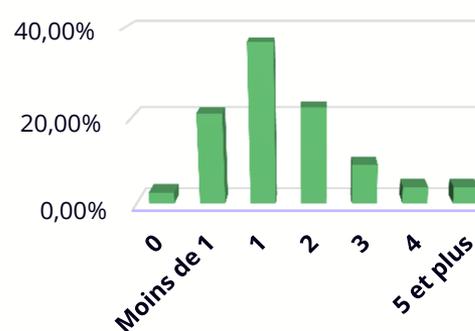
Combien d'ETP mobilise la mise en œuvre du dispositif ANCV/CGET ?



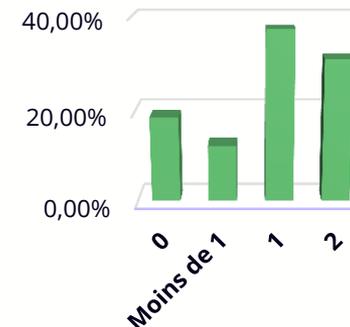
Les Porteurs de Projet mobilisent en moyenne **1,85 ETP** afin de mettre en œuvre le dispositif ANCV/CGET.

Seules **14%** des PDP mobilisent au moins 3 ETP.

Moins de 5 projets



Plus de 5 projets



La distinction en fonction du type de Porteur de Projet est peu pertinente.

Toutefois, on note que les **PDP portant moins de 5 projets mobilisent en moyenne 2,2 ETP** tandis que **les PDP responsables de plus de 5 projets ne mobilisent qu'1 seul ETP** en moyenne.

Perception du dispositif

Propositions d'amélioration du dispositif

35 Amélioration des procédures, délais, effet de levier

52 répondants / 127

Les principaux points soulevés par les Porteurs de Projets afin d'améliorer les procédures du dispositif sont :

- **Donner plus de visibilité concernant les délais entre la procédure d'appel à projets et le moment de réalisation des projets** (44%) : les délais courts et l'organisation d'un nombre réduit de commissions par année entravent la mise en place d'un véritable suivi des bénéficiaires ;
- **Simplifier la procédure d'appel à projets et de bilans** (21%) en faisant primer les éléments « qualitatifs » sur les éléments administratifs et financiers. De plus, les critères d'accessibilité au dispositif (âge, territoire d'implantation) sont parfois jugés trop rigides ;
- **Améliorer l'articulation avec les DDCS et CDAS** (8%).

21% des répondants indiquent ne pas voir de points d'amélioration des procédures et des délais à effectuer.

Perception du dispositif

Propositions d'amélioration du dispositif

36 Amélioration du dispositif vis-à-vis des publics ciblés et du type de séjour

38 répondants / 127

Les PDP soulèvent quelques axes d'amélioration :

- **En termes de public**, il apparaîtrait pertinent pour certains d'entre eux d'élargir le public en termes d'âge (15 ans – 30 ans en fonction des séjours) et de l'élargir à des jeunes en situation de précarité hors QPV (pour éviter les seuils géographiques) ;
- **En termes de financement** : le dispositif pourrait être promu auprès des entreprises du territoire pour aider l'autofinancement et le combiner à la recherche d'emploi ;
- **En termes de communication un label** pourrait être créé pour favoriser la connaissance du dispositif ;
- L'idée d'un forum départemental de partage d'expérience réunissant les jeunes autour des séjours est également émise.

Perception du dispositif

Propositions d'amélioration du dispositif

37 Besoins non couverts par le dispositif

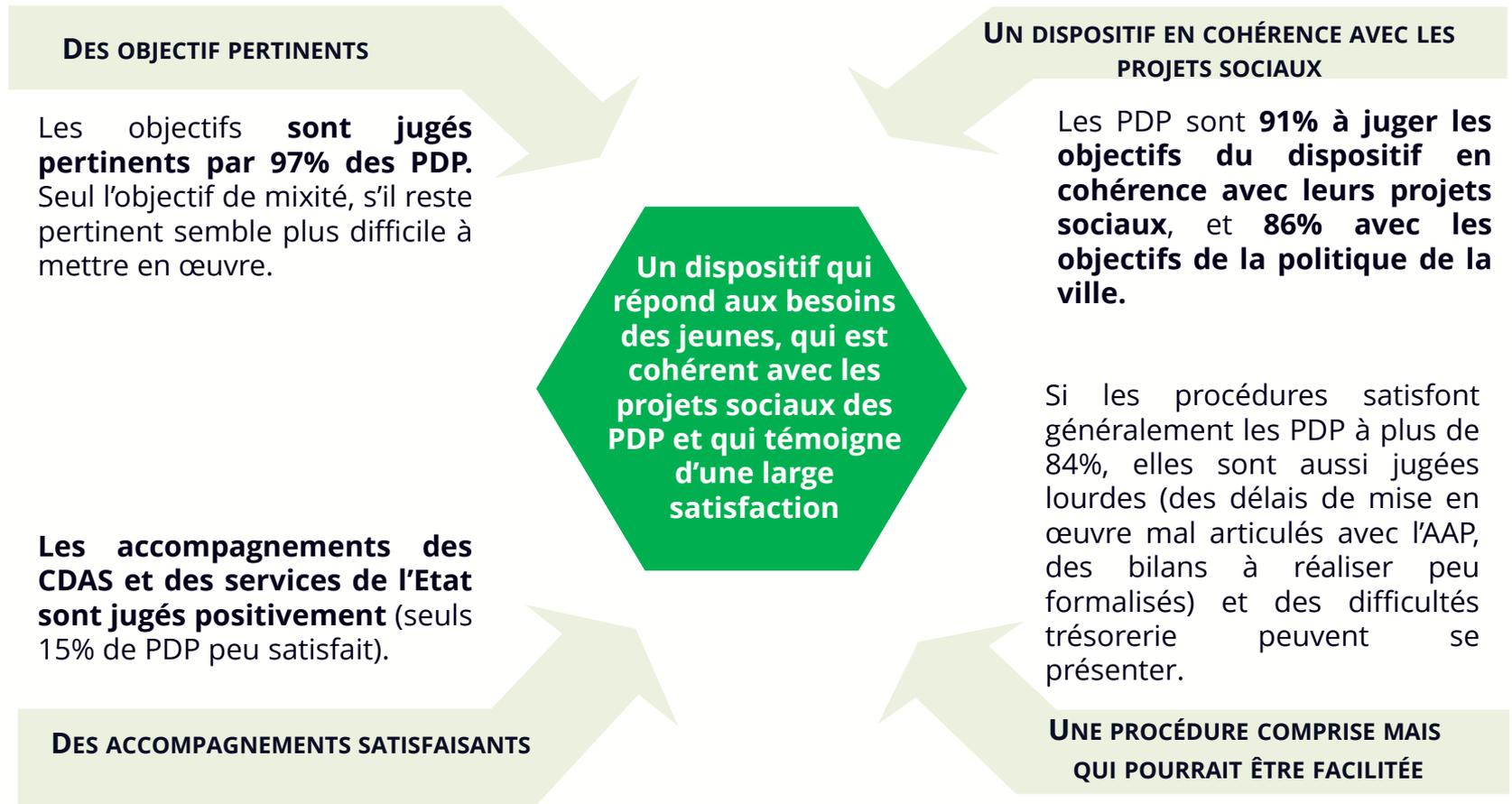
38 répondants / 127

Les PDP soulèvent les besoins suivants :

- La communication et la mobilisation des écoles / collèges / lycées dans les financements et la promotion du dispositif ;
- La généralisation des projets hors période estivale (« petites vacances ») ;
- La prise en compte du salaire et des frais des encadrants ;
- Créer des accueils de correspondants avec d'autres quartiers en France (jumelages) pour favoriser le départ et l'accueil ;
- Elargir les destinations en territoires non-communautaires.

Perception du dispositif

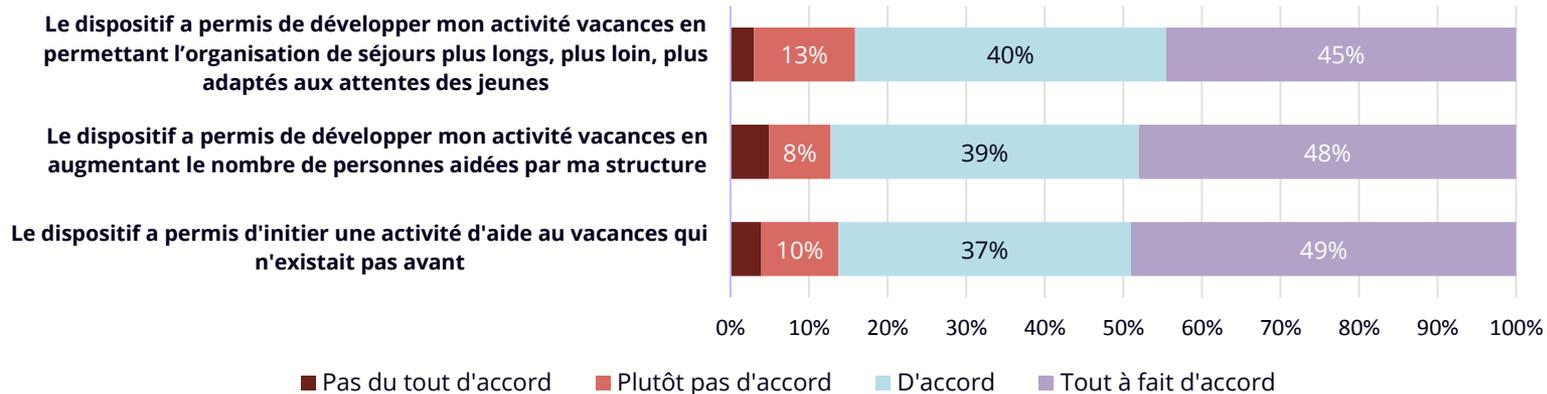
Synthèse



38 Pertinence des objectifs du dispositif ANCV/CGET

103 répondants / 127

Activité vacances

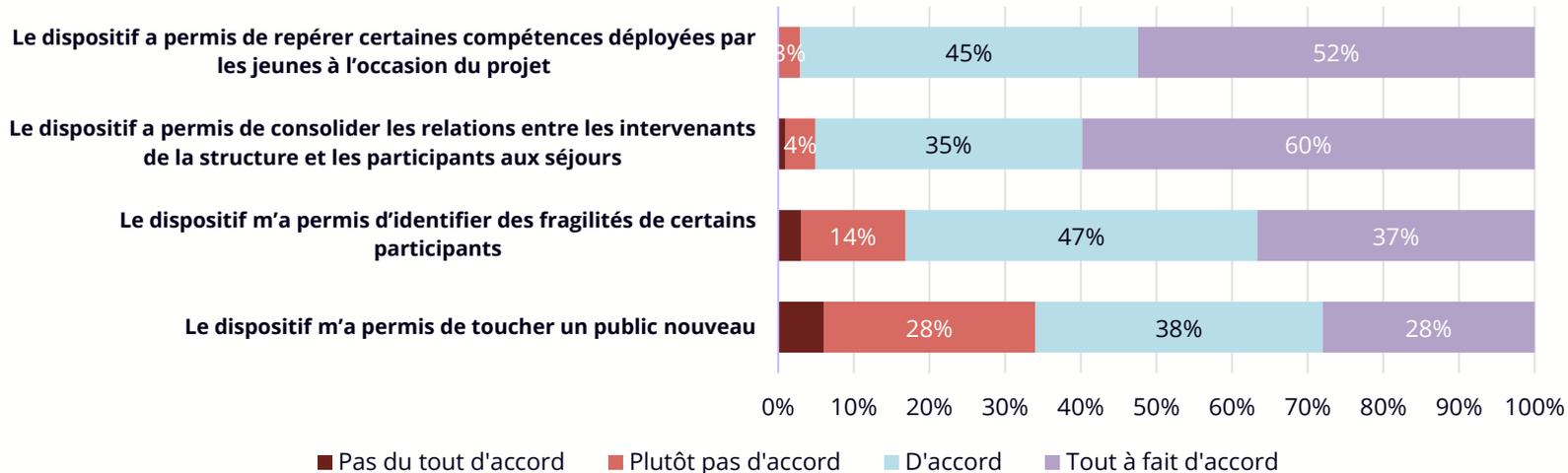


Le **dispositif a manifestement permis d'inclure l'aide au départ en vacances dans les projets sociaux des PDP pour 85% d'entre eux**, ce qui a entraîné un nombre supérieur de personnes aidées.

38 Pertinence des objectifs du dispositif ANCV/CGET

103 répondants / 127

Public touché



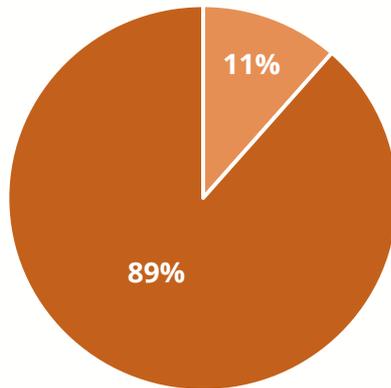
Pour **97%** des PDP, le repérage de compétences chez les jeunes a été permis par le dispositif et pour **85%** les relations entre les intervenants et les jeunes se sont vues renforcées.

Néanmoins, pour **plus d'un tiers** des répondants, le dispositif n'a pas permis de toucher un public nouveau.

39 Satisfaction générale

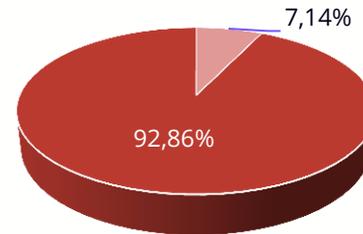
105 répondants / 127

Les bénéficiaires du dispositif sont généralement



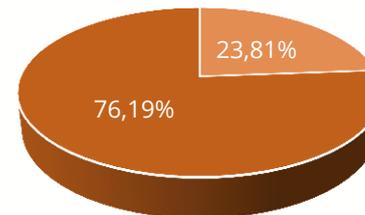
■ Satisfaits du séjour ■ Très satisfaits du séjour

Collectivités



■ Satisfaits du séjour ■ Très satisfaits du séjour

Centres sociaux



■ Satisfaits du séjour ■ Très satisfaits du séjour

La satisfaction des jeunes est unanime. Aucun PDP ne relèvent d'insatisfaction.

40 Réalisation d'un suivi des jeunes au-delà du bilan du projets vacances

99 répondants / 127

Réalisez-vous un suivi des jeunes au-delà du projet vacances ?

86 %

Oui

La plus grande **majorité des Porteurs de Projets réalisent un suivi des vacances au-delà du projet vacances** et tend à appuyer le fait que le dispositif s'inscrit dans une consolidation des relations entre les intervenants de la structure et les participants.

Les Associations sont les Porteurs de Projets qui assurent le suivi le plus précis tandis que les collectivités tendent à être moins précises dans leur accompagnement.

De même, les Porteurs de Projets plus réguliers mettent en place un suivi des jeunes plus élaboré que les Porteurs de Projets ponctuels.

Suivi en fonction du type de structure

Collectivités

77%

Oui

Associations sportives

86%

Oui

Autres associations loi 1901

93%

Oui

Suivi en fonction du nombre de projets portés

1 seul projet porté

94%

Oui

2 à 5 projets portés

78%

Oui

Plus de 6 projets portés

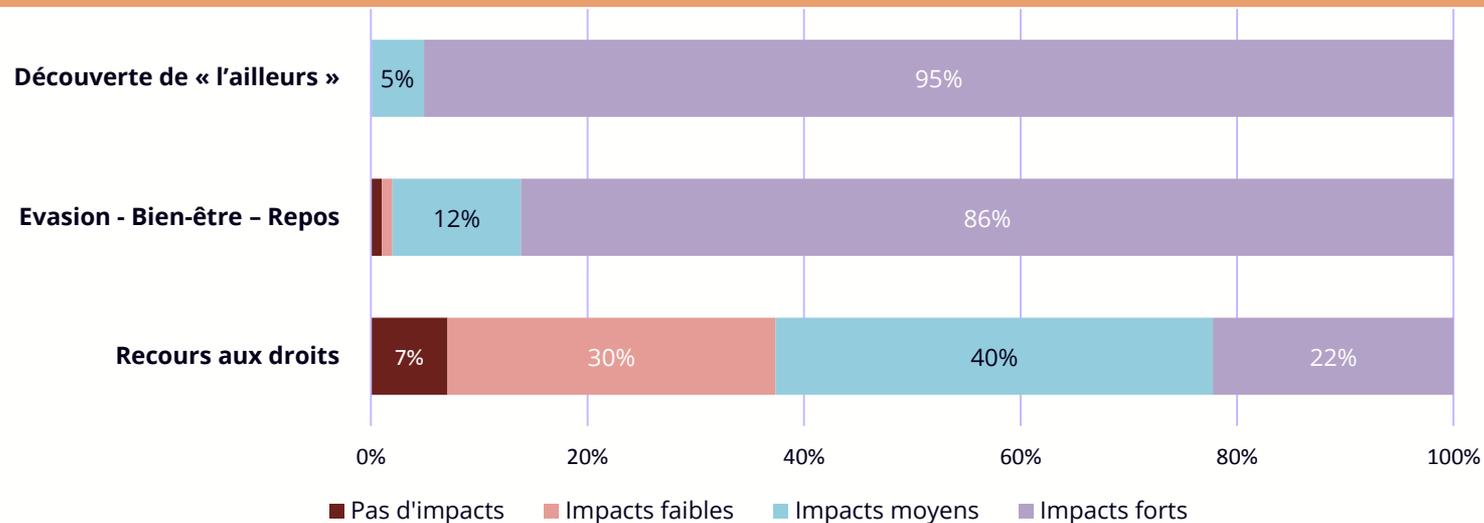
94%

Oui

41 Identification des principaux impacts psycho-sociaux pour les bénéficiaires

102 répondants / 127

Bien-être des jeunes bénéficiaires



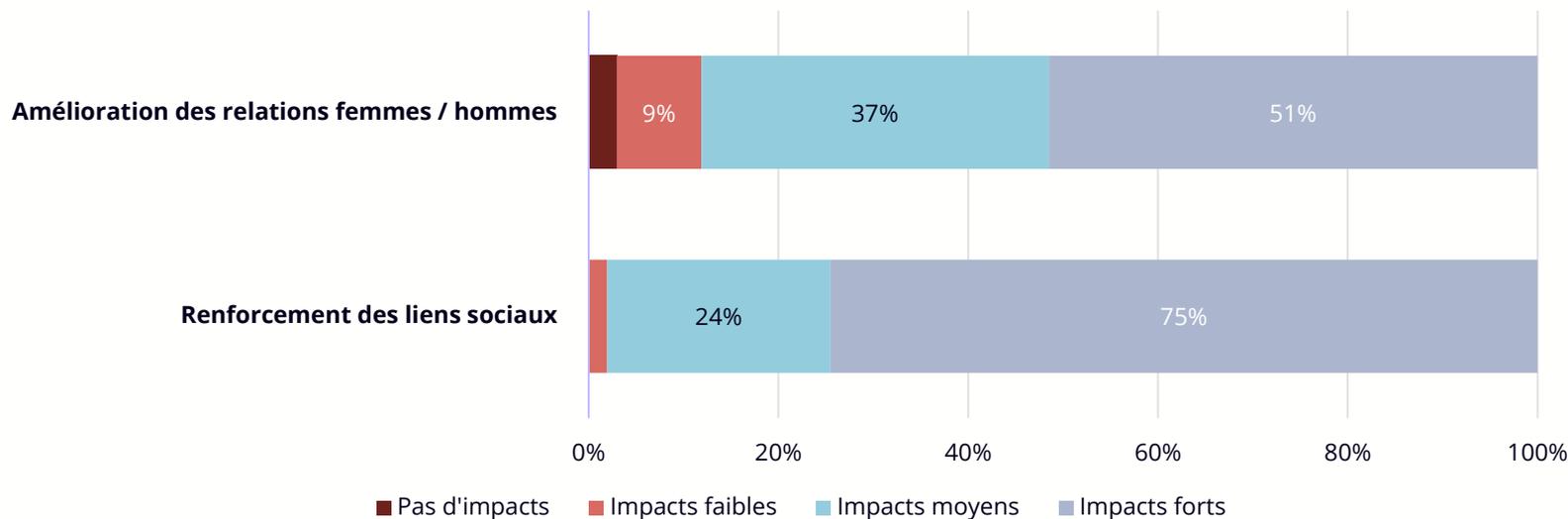
La découverte de l'ailleurs est le premier bénéfice du dispositif chez les jeunes (95% d'impacts forts), suit ensuite l'évasion et le bien être (86% d'impacts forts).

En revanche, l'amélioration du recours aux droits n'est un impact fort que pour 22% des répondants.

41 Identification des principaux impacts psycho-sociaux pour les bénéficiaires

102 répondants / 127

Renforcement des liens sociaux des jeunes bénéficiaires



L'amélioration des relations femmes / hommes est un impact fort pour seulement la moitié des PDP (ce qui confirme la difficulté à répondre aux objectifs de mixité du dispositif).

Le renforcement des liens sociaux est en revanche fortement valorisé pour les ¾ des répondants.

41 Identification des principaux impacts psycho-sociaux pour les bénéficiaires

102 répondants / 127

Autonomisation des jeunes bénéficiaires

Renforcement de l'autonomie dans le cadre de départs ultérieurs



Accélérateur d'insertion socio-professionnelle



Renforcement des compétences en termes de mobilité



Remobilisation



0% 20% 40% 60% 80% 100%

■ Pas d'impacts ■ Impacts faibles ■ Impacts moyens ■ Impacts forts

L'autonomisation des jeunes est diversement valorisée comme impact fort du dispositif :

Une majorité des PDP considèrent que l'autonomie est renforcée dans les séjours ultérieurs, y compris en termes de mobilité géographique. **Pour autant le dispositif n'apparaît pas avoir des impacts forts en termes d'insertion professionnelle pour deux tiers des répondants.**

Impacts du dispositif

Synthèse

UNE INCITATION A INSCRIRE LES VACANCES DANS LES PROJETS SOCIAUX

Le **dispositif** a permis **d'inclure l'aide au départ en vacances dans les projets sociaux des PDP pour 87% d'entre eux**, ce qui a entraîné un nombre supérieur de personnes aidées.

Pour une large majorité de répondants **le dispositif renforce l'autonomie (64%) et les liens sociaux (75%)** mais c'est surtout et façon quasi unanime **la découverte de l'ailleurs et le bien être qui sont les impacts les plus valorisés.**

DES IMPACTS FORTS EN TERMES DE DÉCOUVERTE, DE BIEN ÊTRE

Un dispositif qui incite à inscrire la thématique vacances chez les PDP, satisfait les jeunes et a des impacts positifs sur le bien être, la découverte de l'ailleurs et les liens sociaux

UNE FORTE SATISFACTION DES JEUNES

Aucun PDP ne relève d'insatisfaction. Le pourcentage de **jeunes très satisfaits s'élève à 89%**.

Le **recours aux droits** (seulement pour 22% des répondants), **l'insertion socio-professionnelle** (34%) et **l'amélioration des relations femmes / hommes** (51%) sont les impacts qui **apparaissent les moins forts.**

DES IMPACTS PLUS FAIBLES EN TERMES DE LA MIXITÉ ET D'INSERTION

4. Résultats des entretiens qualitatifs

Porteurs de Projets et Institutionnels

Synthèse des entretiens qualitatifs Porteurs de Projets Personnes interrogées



Omar BELKADI, Ville de Liévin
Services Jeunesse



Cheikh LO
Centre de prévention, AP34



Jérôme DISLE
Espoir 18

Entretiens PDP (1/3)



Omar BELKADI, Ville de Liévin
Services Jeunesse

Présentation de la structure

- Collectivité avec activité « accueil de loisirs » depuis les années 80 ;
- Départ en vacances : 20% de l'activité du service jeunesse de la collectivité ;
- 70 emplois « Service Jeunesse » dont 15 personnes mobilisées sur le départ en vacances ;
- Public cible : 0 – 30 ans.

Autres dispositifs

- Dispositif intégré à la politique jeunesse de la ville ;
- « Projet Educatif Territorial » (PEDT) intègre de façon transversale l'ensemble des structures et thématiques (centre sociaux, services culturels, associations) ;

Bilan des actions réalisées

- 5 à 6 séjours réalisés par an ;
- Communication large et multicanale : public jeune déjà intégré au sein des actions de la structure, presse locale, réseaux numériques de la ville (Facebook), structures partenaires (BIJ) et bouche à oreille ;
- Réunions de coordination entre responsables des différentes thématiques de projets avec « travail à N-1 » ;
- Organisation des voyages avec appel d'offres ou choix prestataires : mobilisation des jeunes dans définition et choix de voyage ;

Les bénéfices et effets identifiés

- **Bénéficiaires** : proposition unique pour les jeunes issus des QPV avec véritables enjeux (définition projet, suivi progressif, autonomisation des jeunes)

Les pistes d'amélioration

- Réduire l'incertitude quant au renouvellement du dispositif afin d'améliorer le suivi des jeunes.

Entretiens PDP (2/3)



Cheikh LO
Centre de prévention, AP34

Présentation de la structure

- Club de prévention (association loi 1901) créé en 2007 ;
- Objet social : protection de l'enfance, prévention de la délinquance, etc. ;
- 50 emplois ;
- Aide au départ autonome initié depuis 2012 avec ancrage dans la quasi-totalité des activités du PDP.

Autres dispositifs

- « Lien de confiance » avec DDCS et déléguée du préfet : définition commune des projets et explication démarche

Bilan des actions réalisées

- Accompagnement des jeunes de l'initiation à la réalisation du voyage : expression du désir de mobilité, analyse et définition du projet (comité technique et rencontre jeunes 1 fois / semaine), répartition des rôles ;
- Définition de projets dans une « quête de sens » : accompagnement psychologique et social et articulation avec d'autres dispositifs de prévention spécialisée ;
- Mix de séjours encadrés et de séjours autonomes (mise en place d'astreintes téléphoniques) ;
- Restitution par des bilans qualitatifs et supports numériques (vidéos, photos) ;
- Présentation auprès des financeurs.

Les bénéfices et effets identifiés

- **Structure** : implication de jeunes connus et non connus de la structure, nouvel outil de travail ;
- **Bénéficiaires** : insertion du dispositif au sein d'un suivi de long terme. Considération du départ en vacance comme une contrepartie de l'implication des jeunes accompagnés sur les autres chantiers.

Les pistes d'amélioration

- Appuyer l'aide à la mobilité européenne : augmentation de la participation maximale ou de la visibilité pour recherche de cofinancements.

Entretiens PDP (3/3)



Jérôme DISLE
Espoir 18

Présentation de la structure

- Association créée en 2002, déployée sur le 18^e et 19^e arrondissement de Paris ;
- Objet social : accompagnement à l'insertion professionnelle, prévention de la délinquance et de la radicalisation ;
- 30 emplois, 2.000 usagers ;
- Aide au départ en vacance intégré comme outil pédagogique.

Autres dispositifs

- Dispositif complémentaire des dispositifs VVV et VVSI.

Bilan des actions réalisées

- Méthodologie de définition de projet de départ en vacances : sensibilisation sur une thématique (rencontre, projections), préparation du projet (définition de l'objet du séjour, mise en place d'échéancier, recherche de co-financement), réalisation du séjour mi-thématique mi-libre, restitution et suivi de l'insertion du jeune ;
- Panel de projets large : reconduction de projets et portage constant de nouveaux projets.

Les bénéfices et effets identifiés

- **Structure** : connaissance de la structure et du dispositif par bouche-à-oreille ;
- **Bénéficiaires** : insertion progressive au sein des activités de la structure.

Les pistes d'amélioration

- Réduire la rigidité de la procédure d'appel à projet ;
- Permettre la mise en place de conventions pluriannuelles afin d'augmenter la visibilité des structures, d'appuyer le travail sur le suivi des bénéficiaires et réduire l'incertitude et la frustration ;
- Prendre en compte les salaires des accompagnateurs au sein des charges.

Synthèse des entretiens institutionnels

Personnes interrogées

Olivia CODIAT, Préfecture du Nord
Services Politiques de la Ville

Céline LIMONET / Christine PINEAU, DDCS Seine Saint Denis
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse / adjointe administrative

Dominique TROVATO, DRDJSCS PACA
Coordinatrice VVV, Politiques Jeunesse

Violaine LOCHER, Préfecture de la Somme
Déléguée du préfet

Sonia GHARBI, CDAS
Auvergne Rhône Alpes – Saône & Loire

Entretiens institutionnels (1/5)



Olivia CODIAT, Préfecture du Nord
Services Politiques de la Ville

Contexte local

- Nombreux QPV dans Département du Nord

Articulation des acteurs

- Diffusion projets : PDP VVV, EPCI des contrats de ville ;
- Commission lors du dépôt de dossier avec CDAS ;
- Absence d'articulation avec DDCS.

Procédures

- Diffusion large assurée par délégués du préfets ;
- Accompagnement de demandeurs et instauration d'un jury ;
- Faible retour sur les critères d'évaluation et critères budgétaires suite à commission nationale.

Bilan des actions réalisées

- Principalement séjours encadrés (80%) estivaux et vacances de Pâques :
 - Séjour estival : Thématique sportive et vie en communauté
 - Vacances de Pâques : Dimension culturelle (ex : voyage européen et comparaison institutions démocratiques)
- Faible connaissance des bilans des projets (absence de commission ad hoc, relances nombreuses pour obtention bilans).

Les bénéfiques et effets identifiés

- **Bénéficiaires** : ouverture d'esprit, apprentissage de la vie en communauté ;
- **Porteurs de projets** : prolongement des missions menées dans l'année (éducation sport et santé).

Les pistes d'amélioration

- Apporter des éléments justificatifs de refus suite à commission nationale ;
- Améliorer la lisibilité des critères budgétaires (aspect cumulatif et difficilement compréhensibles, accentuation de l'instruction sur le fond du projet) ;
- Eviter un travail d'instruction en doublon avec les CDAS.

Entretiens institutionnels (2/5)



Céline LIMONET / Christine PINEAU, DDCS Seine Saint Denis
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse / adjointe administrative

Contexte local

- Déploiement sur la quasi-totalité des communes du département.

Articulation des acteurs

- Dispositif porté par pôle jeunesse vie associative de la DDCS ;
- Coordination assez faible avec chefs de projets politiques de la ville et délégués du préfet ;
- Articulation entre structures municipales et porteurs associatifs.

Procédures

- Envoi de mail au réseau d'anciens porteurs puis accompagnement tout au long de la procédure ;
- Implication des jeunes dans la co-construction du projet.

Bilan des actions réalisées

- Augmentation significative du nombre de projets (17 projets en 2015, 42 en 2018) ;
- Appropriation progressive du dispositif par les porteurs de projets : reconduite de projets (au risque de « copier-collers »), enregistrement directement via des plateformes dédiées ;
- Levier pour services jeunesse et BIJ pour travail avec jeunes 16-25 ans difficilement touchables ;
- Bilan assez légers (restitutions papiers / soirées de présentation en présence parents).

Les bénéfiques et effets identifiés

- **Bénéficiaires** : première étape pouvant permettre tuilage avec d'autres dispositifs de mobilité européennes (services civiques et internationaux...), dynamique « d'empowerment » du bénéficiaire ;
- **Porteurs de projets** : capitalisation d'années en années et amélioration des projets.

Les pistes d'amélioration

- Accroître la souplesse dans la définition des critères obligatoires (obligation d'avoir 1 salarié, etc.) ;
- Définir des indicateurs permettant de vérifier la qualité de construction du projet ;
- Définir des indicateurs permettant d'évaluer les bilans des projets et l'impact du dispositif dans la durée ;
- Améliorer le tuilage du dispositif.

Entretiens institutionnels (3/5)



Dominique TROVATO, DRDJSCS PACA
Coordinatrice VVV, Politiques Jeunesse

Contexte local

- Implantation de porteurs de projets à une échelle générale : centres sociaux et associations

Articulation des acteurs

- Réseau de 130 porteurs de projets VVV et dispositif ANCV/CGET ;
- Coordination avec délégués du préfet pour diffusion information ;

Procédures

- Adossement du dispositif au programme VVV ;
- Présentation aux associations suite à confirmation dispositif ANCV ;

Bilan des actions réalisées

- Formation des animateurs et porteurs de projets VVV ;
- Faible taux de départs à l'étranger et de mobilité européennes ;
- Bilan des actions par retour papier ou appel à coordinatrice.

Les bénéfiques et effets identifiés

- **Bénéficiaires** : suivi progressif entre programme VVV et dispositifs ANCV/CGET ;
- **Porteurs de projets** : formations permettent amélioration qualitative et autonomisation progressive.

Les pistes d'amélioration

- Augmenter le suivi suite au départ en vacances ;
- Communiquer (nationalement) sur le dispositif et avoir un appui sur le volet action sociale de l'ANCV.

Entretiens institutionnels (4/5)



Violaine LOCHER, Préfecture de la Somme
Déléguée du préfet

Contexte local

- Territoire expérimentateur, retiré puis réintégré au dispositif ;
- Faible nombre de projets portés : 3 ;

Articulation des acteurs

- Faible nombre d'acteurs porteurs de projets (ville d'Amiens et quelques services et associations) ;
- Faible articulation du dispositif avec d'autres projets ;
- Rôle de « relais » d'information national, portage réduit par rapport aux projets locaux.

Procédures

- Nombreuses strates : Direction CGET puis Direction Cohésion Sociale Préfet puis Déléguée du Préfet puis envoi ciblé aux acteurs locaux ;
- Absence de communication avec ANCV et CDAS.

Bilan des actions réalisées

- Projets portés en autonomie par les acteurs ;
- Responsabilisation des bénéficiaires dans la définition de leur projet ;
- Complémentarité du dispositif (internationalisation, financement de transports et de voyage) avec d'autres projets locaux ;
- Faible restitution mise à part communication du bilan par voie dématérialisée.

Les bénéfiques et effets identifiés

- **Bénéficiaires** : offre de mobilité unique ;
- **Porteurs de projets** : aide précieuse pour la réalisation de projets de mobilité internationale.

Les pistes d'amélioration

- Augmenter la capacité d'anticipation afin de réaliser un véritable portage ;
- Clarifier la procédure comptable de versement : production des documents officiels, notification, versement en fonction des commissions.

Entretiens institutionnels (5/5)



Sonia GHARBI, Chargée de Développement Action Sociale
Auvergne Rhône Alpes – Saône & Loire

Contexte local

- Territoire moyennement dynamique sur le dispositif : 59 bénéficiaires en 2018

Articulation des acteurs

- Mobilisation des mêmes canaux que dispositif VVV ;
- Présentation des différents dispositifs aux acteurs de la jeunesse ;
- Distinction précise des périmètres d'intervention des DDCCS, en charge du processus d'appel, et CDAS.

Procédures

- Ecart entre canaux de diffusion des DDCCS et PDP ;
- Sortie tardive de l'appel à projets, pouvant être un frein (création de frustration, absence de suivi, etc.) ;

Bilan des actions réalisées

- Accompagnement à la demande auprès de PDP ;
- Fort engouement pour les acteurs de la jeunesse mais faible nombre de dossiers déposés ;
- Difficulté de sortir des acteurs présents sur dispositif VVV.

Les bénéfiques et effets identifiés

- Un double financement permettant de lever l'un des plus gros freins au départ en vacances ;
- **Bénéficiaires** : offre adressée à un public « jeunes majeurs » peu ciblé par les autres dispositifs.

Les pistes d'amélioration

- Réduire la superposition des dispositifs ANCV/CGET et VVV au niveau des 16-17 ans et recentrer l'action sur les jeunes majeurs ;
- Initier une enquête en ligne pour comprendre le faible taux de réponse aux appels à projets sur le territoire ;
- Simplifier les critères de recevabilité des projets (géographique, souplesse financière, etc.) afin de créer un levier plus généraliste.



5. Résultats de l'atelier « jeunes »

Organisation de l'atelier « jeunes »



Atelier organisé le
21/12/2018 à 18h au
siège de la DDCS 93 à
Bobigny



11 jeunes présents

*Une parité filles / garçons
4 mineurs
20 ans en moyenne
Des jeunes scolarisés, en emploi,
en recherche d'emploi*



9 séjours différents

(dont 4 en UE) entre 2016 et
2018, organisés par

7 porteurs de projets



**Des techniques
d'animation favorisant
l'expression libre de tous :**

- Échange des expériences
- Médiation par l'image
- Choix d'axes
d'amélioration

Une **très forte mobilisation** et une **très bonne participation** des jeunes aux différents temps de l'atelier qui témoignent :

- d'une **volonté de partager les expériences**
- d'une **implication au long cours dans leurs séjours** plusieurs semaines / mois après
- d'une **réelle satisfaction**



Ce que le séjour a apporté (1/2)

Atelier « images » - verbatims

**Choisissez des images qui vous rappellent votre séjour
et expliquez pourquoi :**

« On faisait la fête tous les soirs, ça faisait du bien »



« On était ensemble comme une famille »



« On a beaucoup ri, c'était marrant »



« On a gagné pendant le séjour. On était un peu au dessus de tout »



« J'ai fait des choses incroyables : prendre l'avion, faire du jetski, sauter d'un rocher »



« J'ai appris à nager »



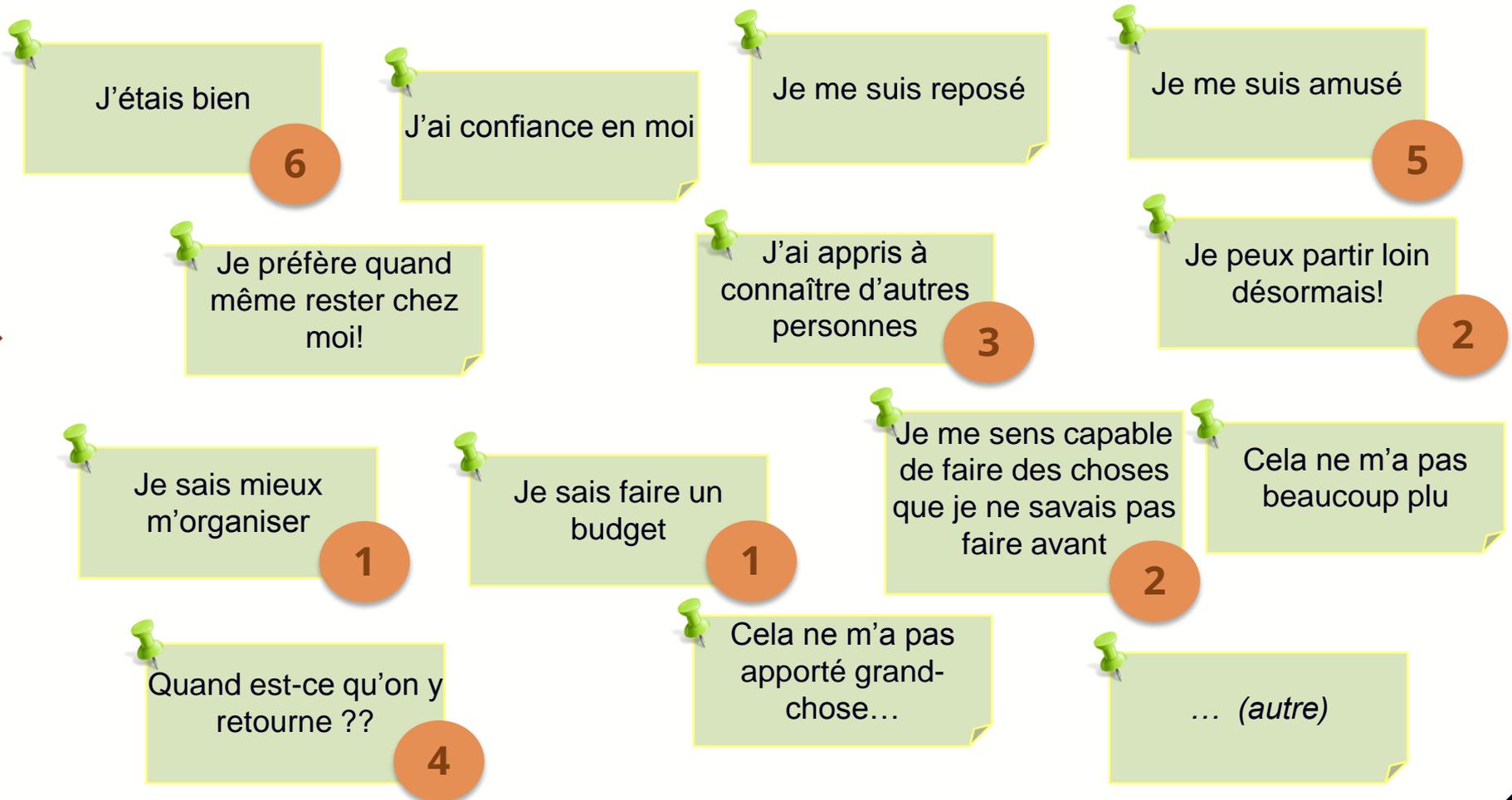
« On marchait beaucoup, on a fait tous les quartiers »

« On allait à la plage tous les jours et c'était beau »

Ce que le séjour a apporté (2/2)

Votez ! – résultats des votes

Mettez des gommettes sur votre état d'esprit au retour du séjour :



Axes d'amélioration

Atelier « Et si c'était à refaire » – résultats des réflexions

Ce qu'il faut continuer à faire

Continuer à organiser des voyages

Continuer à organiser des voyages

Continuer à faire partir différents jeunes

Continuer les voyages en train

Continuer les activités nautiques

Continuer les voyages en commun

Continuer les actions d'autofinancement

Ce qu'il faut commencer à faire

Faire partir plusieurs jeunes de différents quartiers

Sortir hors de France

Demander l'avis des jeunes avant de les aider

Commencer à faire un autre voyage !

Ce qu'il faut arrêter de faire

Arrêter de changer les animateurs

Ce qu'il faut faire autrement

Ne rien changer

Les principaux enseignements de l'atelier

L'atelier confirme **l'intérêt des jeunes pour le séjour et sa préparation**. Au-delà, la bonne participation des jeunes lors de l'atelier et leur libre expression encouragent à **systematiser la réalisation d'un bilan qualitatif a posteriori**.

UNE FORTE SATISFACTION

La satisfaction est unanime et se reflète par la participation à l'atelier et dans l'expression des jeunes : cela est particulièrement perceptible dans le sentiment de bien-être évoqué par les jeunes et leur envie de repartir. Les axes d'amélioration relevés sont peu nourris.

UNE VALORISATION DE LA PRÉPARATION DES SÉJOURS

Quasiment tous les séjours ont fait l'objet d'actions de financement, qui ont permis aux jeunes de se prendre au jeu et de construire leur séjour. Ils aimeraient néanmoins être davantage associés au choix des lieux et des activités.

UNE OCCASION DE SORTIR DE SA ZONE DE CONFORT ET D'APPRENDRE

Le séjour a été l'occasion de nombreuses « premières fois » :

- Un participant a appris à nager
- Des participants ont pris pour la première fois l'avion et le bateau (et appris à ne plus en avoir peur)
- D'autres ont appris à cuisiner
- D'autres ont pour la première fois fait du jet-ski, du canyoning...

UNE ÉVASION IMMÉDIATE

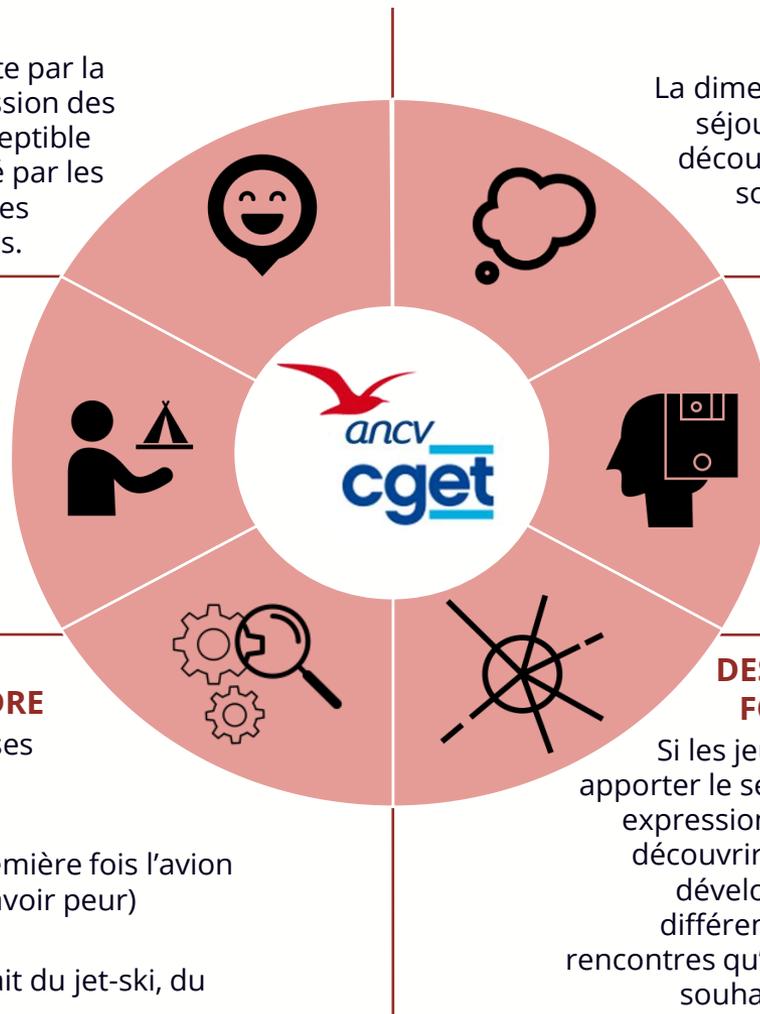
La dimension exceptionnelle et festive des séjours, le contact avec les autres et les découvertes (villes, paysages et activités) sont les éléments les plus fortement valorisés.

UNE MÉMOIRE VIVE DES SÉJOURS

L'ensemble des participants a gardé des souvenirs marquants et intacts, sources d'anecdotes de voyages qu'ils aiment exprimer et partager avec les autres.

DES IMPACTS DE LONG TERME PEU FORMALISÉS MAIS PERCEPTIBLES

Si les jeunes formalisent peu ce qu'a pu leur apporter le séjour dans leur vie au quotidien, leur expression témoigne cependant de l'intérêt de découvrir autre chose et d'une réelle curiosité développée tant par la pratique d'activités différentes « hors du commun » que par les rencontres qu'ils ont pu faire. Pour preuve, chacun souhaite désormais aller encore plus loin !



Annexes :

- *Récapitulatif des travaux*
- *Questionnaire d'enquête en ligne auprès des Porteurs de Projet*

Les travaux réalisés

L'étude du dispositif d'aide au départ en vacances des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville a été réalisée au travers 4 travaux :

1



Recueil et synthèse du jeu de données

- S'appropriier et analyser le jeu de données
- Valoriser les données et les communiquer
- Eclairer les données au regard des objectifs assignés
- Montrer la spécificité du dispositif par rapport à d'autres politiques / programmes d'aide au départ en vacances

2



Enquête en ligne Porteurs de Projets

- Avoir une vision de la pertinence du dispositif et de son adéquation avec ses cibles et mesurer les impacts
- Estimer la réalisation des objectifs socio-éducatifs
- Connaître la vision des PDP concernant l'efficacité du dispositif (organisation, procédures...)
- Mesurer la plus-value du dispositif

3



Entretiens qualitatifs

- Connaître la vision du dispositif par les acteurs et son inscription parmi les autres dispositifs d'aide au départ en vacances
- Identifier des axes d'amélioration dans la gestion du dispositif

4



Atelier Jeunes

- Recueillir la vision des bénéficiaires du dispositif à des fins :
 - d'analyse de ses objectifs
 - de communication

Questionnaire d'enquête « Porteur de projet »

Le questionnaire est structuré en 5 parties

- Nom ; Code postal ; Année de création
- Projet ou objet social
- Activité principale
- Public concerné
- Affiliation à une fédération / à un réseau
- Moyens humains
- Activités spécifiques pour les 16-25 ans



- Actions mises en œuvre
- Nombre de jeunes accompagnés les 3 dernières années (âge / genre)
- Nombre de jeunes accompagnés les 3 dernières années (type / genre)
- Types de séjours proposés
- Autres aides mobilisées

- Les effets du dispositifs sur les jeunes bénéficiaires
- Besoins non couverts identifiés
- Suggestions d'amélioration sur le périmètre du dispositif

- Année de connaissance et d'utilisation du dispositif
- Niveau de satisfaction vis-à-vis du dispositif
- Freins à la mobilisation du dispositif identifiés
- Suggestions d'amélioration sur le processus de mobilisation du dispositif

Questionnaire d'enquête « Porteur de projet »



—
**Questionnaire
Porteurs de projets**



Société par Actions Simplifiée au capital de 220.000 euros - R.C.S Paris 448 851 303
Siège social : 4, bd Poissonnière 75009 PARIS
tel +33.1.55.27.88.88 | fax +33.1.55.27.88.89
www.alenum.com | contact@alenum.com
N° TVA intracommunautaire : FR18 448 851 303 - N° SIRET 448 851 303 00033